

Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutoulle, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania

Supplément 26

– Bordeaux –

Sommaire

AUTEURS	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat	11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i>	113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII ^e -XIII ^e siècles)	139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le “Palais Cardinal”	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII ^e -XIV ^e s.....	263-310

4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce

FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i>	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

L'architecture civile du XII^e au XIV^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche

Pierre Garrigou Grandchamp

Selon une opinion encore répandue, l'architecture civile antérieure au xv^e siècle aurait pratiquement disparu à Saint-Émilion. De ce fait, on avance par exemple que le "logis Malet" serait un des rares édifices adossés à l'enceinte. À rebours de ces constats, l'ambition de cette contribution est de proposer, à partir d'un état des lieux de la documentation et d'une prospection de terrain, une première approche de l'habitat médiéval de Saint-Émilion entre le xii^e et le xiv^e siècle. Tout en montrant que le patrimoine bâti conservé est très considérable, elle suggérera un certain nombre de pistes de recherche, à partir de problématiques archéologiques. Un premier essai d'inventaire des édifices de cette période repérés par nos soins l'accompagne¹.

ÉTAT DES RECHERCHES SUR L'URBANISME ET L'HABITAT MÉDIÉVAL

On peut distinguer trois temps dans la découverte et la prise en compte du patrimoine civil médiéval de Saint-Émilion, celui des fondateurs, au xix^e siècle, puis au xx^e siècle qui ne propose que des approfondisse-

ments très ponctuels, enfin, depuis deux décennies, un renouveau d'intérêt.

Découverte du patrimoine

Les apports des précurseurs ont été de plusieurs natures : descriptions, courtes notes ou dessins. En revanche, jusqu'à nos jours, les véritables relevés sont restés exceptionnels.

Là comme en d'autres villes de la Gironde, Léo Drouyn apparaît comme un fondateur, par la précision des données fournies et par la sûreté des informations historiques et archéologiques. Pour autant ses livres, le *Choix des types les plus remarquables de l'architecture au Moyen Âge dans le département de la Gironde*, publié avec L. de Lamothe en 1846, et surtout le *Guide du voyageur à Saint-Émilion* (1859) et *La Guyenne militaire* (1865), apportent essentiellement des descriptions² : elles sont sommaires dans la *Guyenne*, plus approfondies dans le *Guide*, notamment pour la maison du xii^e siècle dite la "Commanderie", dont est donnée une petite monographie, malheureusement sans plan et, curieusement, sans illustrations. Pourtant l'archéologue avait réalisé de nombreux dessins de cette demeure, et de bien d'autres. Léo Drouyn signalait cependant soigneusement les nombreuses fenêtres percées dans les murs d'enceinte ouest, nord et est. Au

1- C'est un agréable devoir de remercier monsieur Bernard Lauret, maire de Saint-Émilion, madame Mireille Lucu, ancienne présidente, et monsieur Guy Petrus Lignac, actuel président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Émilion (SHASE), pour leur aide efficace, ainsi que monsieur Alain Vauthier et madame Catherine Vauthier pour leur accueil chaleureux ; sans leur entremise et leur bienveillance nous n'aurions pas pu découvrir les intérieurs de bien des maisons.

2- Drouyn & Lamothe 1846, 241 et pl. 101 et 102 ; Drouyn 1859 et 1899 (notamment 31-38, 145-156 et 180-187) ; Drouyn 1865, 2, 390-396 et pl. 143-144.

total son plan de repérage, publié tant dans le *Guide* que dans *La Guyenne militaire*, est aussi le premier document de ce type qui présente une telle qualité³.

On ne peut guère attendre de secours de ses devanciers et de ses successeurs. Avant lui, les monuments civils n'avaient été qu'évoqués brièvement, notamment par François-Victor Jouannet, en 1820 et surtout en 1823. Le court rapport de Branche, en 1842, les premières mentions dans les publications de la Commission des monuments historiques de la Gironde ou dans les ouvrages de Raymond Guinodie et d'A. Bordes, les autres publications générales enfin, comme celles qu'Alexandre Ducourneau consacra à ce département en 1842 et en 1844, revinrent toutes sur le "Palais Cardinal" mais apportèrent peu de données précises sur le reste de la ville, si ce n'est sur le secteur de la porte des Chanoines⁴. Quant à Joseph Guadet, on ne peut en retenir qu'une intéressante allusion aux nombreux vestiges de maisons encore visibles à côté du "Palais Cardinal" dans les années 1830⁵.

Après Léo Drouyn, les premiers essais d'inventaires, tel celui d'Émilien Piganeau, ou les publications de Paul Gout et d'Édouard Féret ressassèrent les mêmes observations, principalement sur le "Palais Cardinal" ou sur les "remparts" ; les compilations de monseigneur Laroza, de P. Graterolle ou de l'abbé Guiraud ne proposaient rien de mieux⁶. Ainsi aussi des courtes notes rédigées par Louis Serbat à l'occasion du *Congrès archéologique de France* de 1912. Seule la tour, dite "Château du Roi", bénéficia alors d'une monographie rédigée par René Fage⁷.

On retiendra de tous ces auteurs, dont la plupart se contentaient de sources de seconde main et d'une faible enquête de terrain, les indices d'une forte densité de vestiges de maisons médiévales sur le front nord du mur de ville.

D'autres "antiquaires" s'intéressèrent à Saint-Émilion en réalisant des dessins, publiés ou non. Le baron de Marquessac livra une précieuse vue de la "Commanderie" avant sa mutilation dans son étude sur *Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Guyenne* (1866)⁸. Beaucoup des autres dessins restèrent malheureusement inédits⁹. Ce fut notamment le cas de ceux de Léo Drouyn qui produisit un grand nombre de vues de la ville et de divers édifices, mais ne les publia pas ; on ne put prendre connaissance de ces documents que beaucoup plus tard (cf. ci-dessous). Albert Lenoir exécuta une belle vue du "Palais Cardinal", mais elle n'apporte rien de neuf. Plus intéressant, un dessin de la collection Redeuilh montre le mur de ville ouest, près de la collégiale, au sud de la porte des Chanoines, avec un édifice civil disparu, à droite, précisant le dessin publié par Ducourneau (fig. 1).

Les autres dessins publiés furent le fait de Britanniques, dont les ouvrages semblent avoir été jusqu'ici ignorés des derniers chercheurs qui se sont intéressés à Saint-Émilion. Dès 1851, Hudson Turner donna une fenêtre de la façade ouest de la "Commanderie", heureuse initiative qui documentait une partie maintenant disparue (fig. 2). Quant à Robert Anderson, il proposa en 1875 une restitution de la maison du XIV^e siècle sise à l'angle de la rue Guadet et de l'impasse de la Groulette, dite "maison gothique" ou plus abusivement "le Temple" (fig. 3a et b). En dépit de quelques erreurs, la précision du document et des nombreux détails témoigne de la précocité de l'intérêt pour l'architecture civile médiévale Outre-Manche¹⁰.

3- Drouyn 1865, 391.

4- Jouannet 1823, 28 et 32-33 ; Branche 1842, 359-360 ; Commission des MH de la Gironde 1846, 60-61 et 1851, 10-11 ; Guinodie 1845, II, 297-298 ; Bordes 1845, II, 240-244 ; Ducourneau 1842, I, 82-83 et pl. ; Ducourneau & Monteil 1844, 443-455 et pl.

5- Guadet 1838, 42 : "C'est là que fut anciennement le plus brillant quartier de Saint-Émilion, comme l'indiquent encore quelques maisons voisines des restes du palais".

6- Piganeau 1897, 92-95, développant ses écrits de 1882 et 1888, fournit néanmoins une information intéressante qui confirme les dires de Guadet, en attribuant six fenêtres au "Palais Cardinal" en 1820 (qui n'en a que quatre), ce qui fondera notre restitution d'une autre façade, à deux fenêtres, pour la maison à sa gauche / est. Gout 1883, XXVIII, 123-124 ; Féret 1893 ; Laroza 1875 ; Graterolle 1892 ; Guiraud 1906, 24-26 en particulier.

7- Serbat 1912, 197-203 ; Serbat 1914 ; Fage 1912.

8- Marquessac 1866, pl. 6 : ce dessin a peu retenu l'attention.

9- INHA, Paris, Fonds Albert Lenoir. Service régional de l'Inventaire d'Aquitaine, cl. Dubau 75.33.186 V d'un dessin de la coll. Redeuilh. Paris, Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, Arch. Photos : dessin anonyme du "Palais Cardinal" n°69n 00145.

10- Turner 1851, 268-273 et pl. ; Anderson 1875, pl. 30.

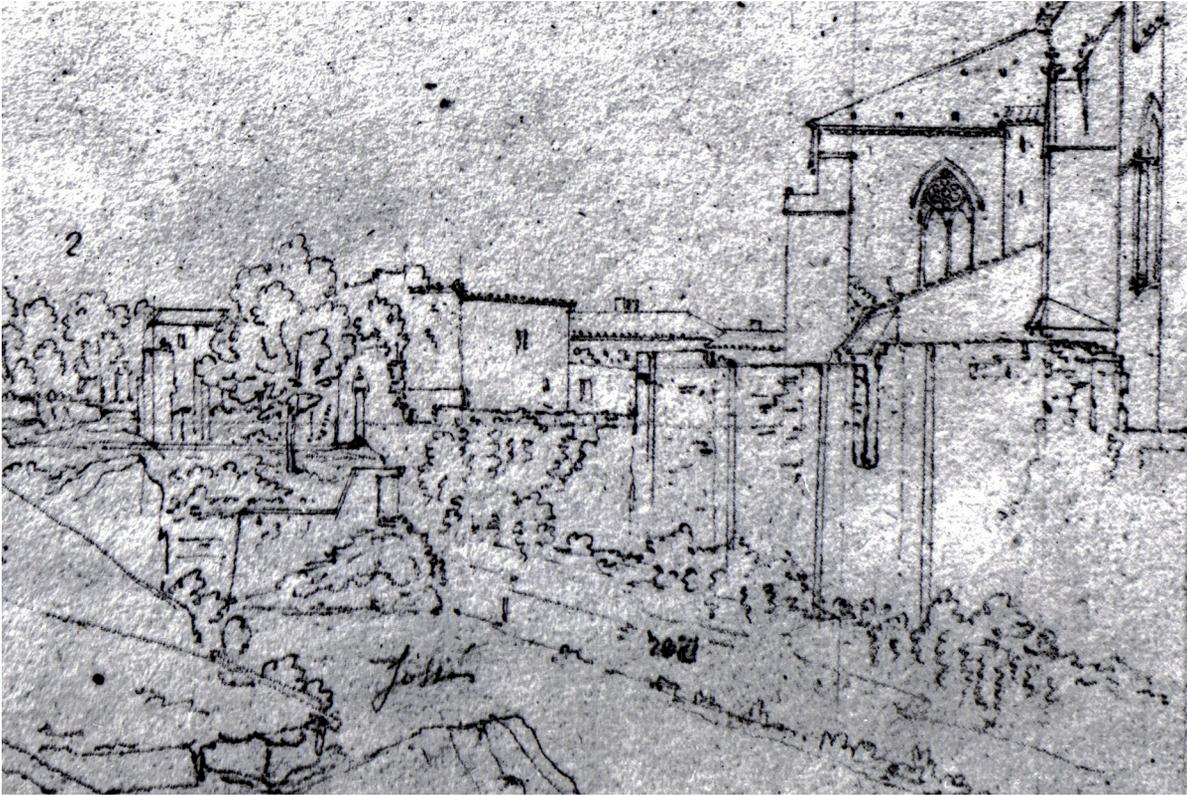
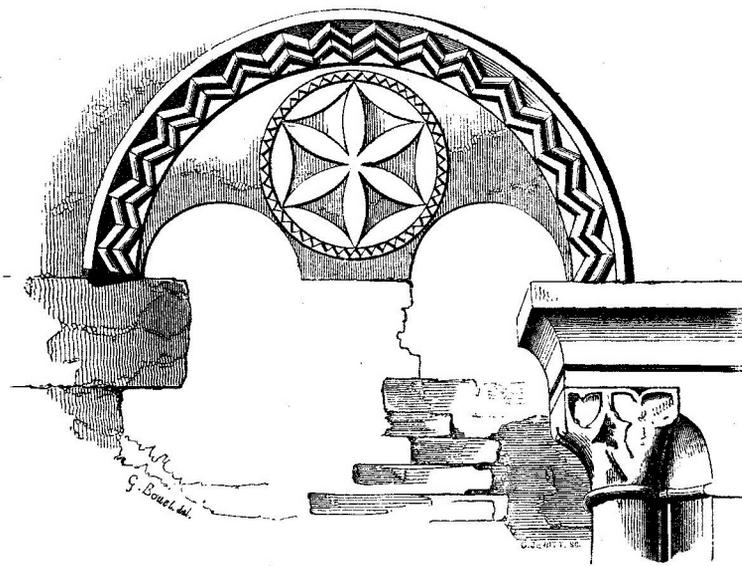


Fig. 1. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maison 18 (détruite), avec quatre pilastres, entre la porte des Chanoines et la collégiale (dessin de la coll. Redeuilh ; cl. Inv. Dubau 75.33.186 V, détail).



WINDOW OF A HOUSE AT
ST. EMILION. — GUIENNE.

Fig. 2. Saint-Émilion, maison 42, dite "Commanderie", fenêtre de la façade ouest, détruite (dessin in Turner 1851).

86. ÉMILION.
Private houses.

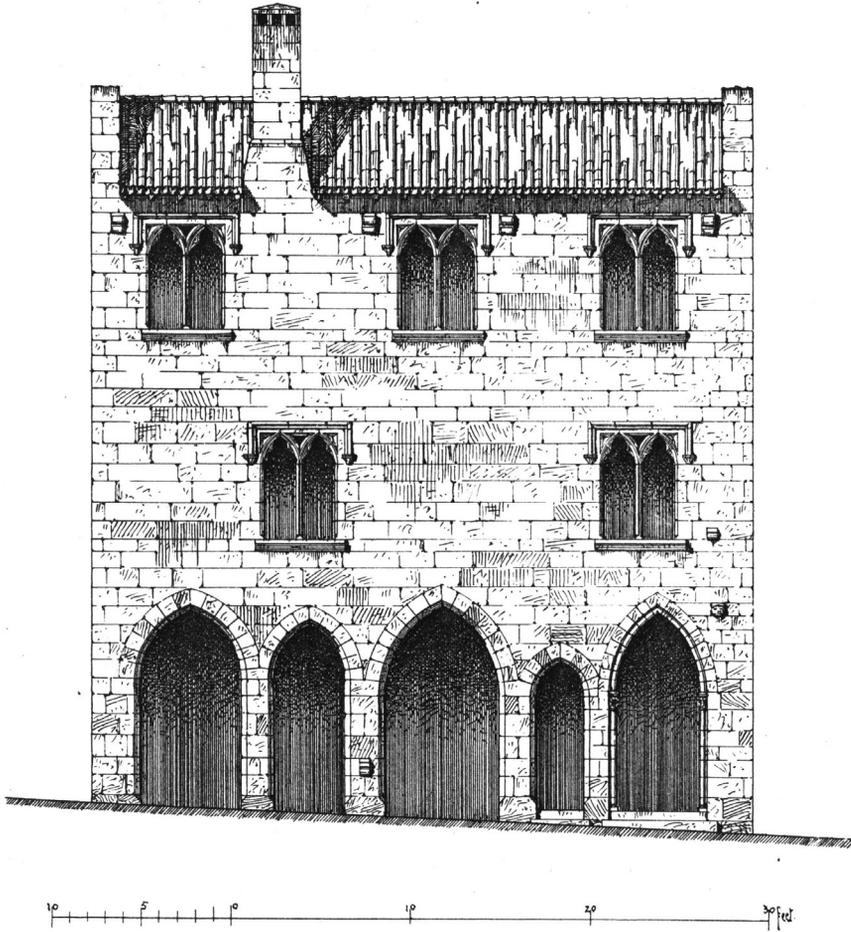
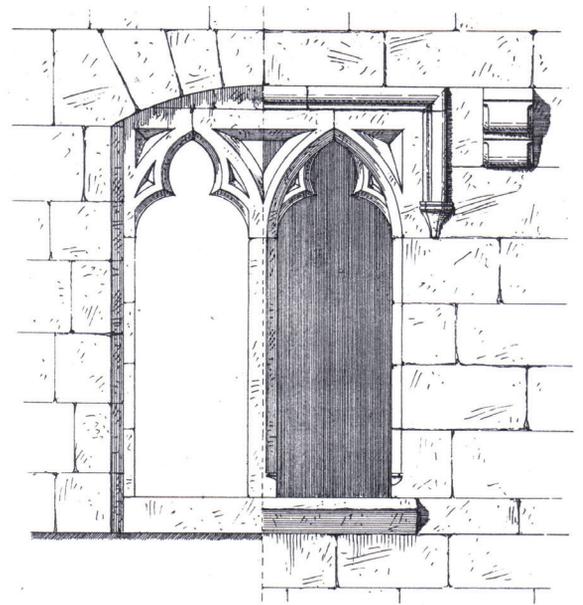
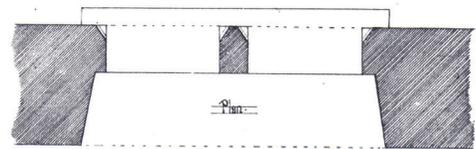


Fig. 3. Saint-Émilion, maison 34 du xiv^e s., dite "maison gothique" ou "le Temple", 22, rue Guadet / impasse de la Groulette ; 3a : élévation de la façade latérale nord ; 3b : détails d'une fenêtre (dessins in Anderson 1875).



Half - base Half - circle
Elevation



Details of Windows

Scale bar for the window details, marked from 0 to 30 feet.



Fig. 4. Saint-Émilion, maison 42, dite "Commanderie", façade ouest avant sa destruction (SHASE, photographie E1, détail).

Dans les dernières années du XIX^e siècle et les premières du XX^e, la documentation s'augmenta méthodiquement avec la prise de nombreux clichés photographiques, sous l'égide de l'administration des Monuments historiques, mais aussi à l'initiative de chercheurs très intéressés par l'architecture civile, tel Camille Enlart. De nombreux amateurs prirent également d'excellentes photographies, dont le recensement reste à faire. La Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Émilion (SHASE) en possède plusieurs intéressants exemples¹¹. Ces clichés concernent surtout le "Palais Cardinal", dont ils documentent les restaurations, la "Commanderie" (fig. 4), les façades des couvents et les fronts nord et oriental de l'enceinte ; vieux de près d'un siècle, ils témoignent de l'ampleur des reprises de maçonnerie, phénomène commun à bien des points de l'enceinte, ainsi que des

restaurations ; un cliché d'Estève montre ainsi comment telle fenêtre du front est (maison 8), fragmentaire au début du XIX^e siècle, a depuis été complétée.

Un approfondissement inégal au cours du XIX^e siècle

La plus grande partie du XX^e siècle, entre la Grande guerre et les années 1980, fut marquée par une certaine atonie, en particulier en ce qui concerne l'étude de l'architecture civile

Certes, la bibliographie s'accrût régulièrement durant cette période, mais les ouvrages restaient très généraux et apportaient peu d'interprétations nouvelles¹². De nombreux guides furent également publiés durant tout le siècle : œuvres estimables, mais fruits de compilations, ils ne cherchaient en rien à compléter et à renouveler les connaissances¹³. D'une façon générale ces ouvrages ne brillaient pas par la pertinence de

11- Paris, Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, Arch. Photos, notamment les clichés suivants : cl. Durand (1889) n°6914, 6917, 6918 ; cl. Enlart n°34091, 34092, 34093, 34096 ; cl. des Forts n°dsf 1533p, 1534p, 1535p ; cl. Lestrangé n°19LO1494 ; cl. Martin-Sabon n°56620. SHASE : voir notamment les cl. n°A6, B3, D1, E1, E2.

12- Bertin-Rouilleau 1923 ; Prigent 1933 ; Royer 1937.

13- Prot 1951 ; Rouxel 1972 ; Sède 1980 ; *Saint-Émilion, cité médiévale* 1969. *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* 1972.

leur interprétation des parties de l'enceinte comportant des vestiges d'habitations : ils les décrivaient uniformément comme des vestiges de fortifications, sans y reconnaître des façades de maisons, les fentes de jour étant vues comme des meurtrières.

Les relevés ne se firent pas plus nombreux et la pratique du dessin était alors moins d'actualité. Bien plus intéressants sont les ouvrages proposant la reproduction de beaucoup de documents illustrés anciens, dans la continuité des campagnes photographiques officielles qui ne s'interrompirent pas, notamment jusque dans les années 1930¹⁴. Le plus récent, et aussi le plus riche, est celui réalisé par l'équipe qui entoura naguère Claude Gireaud, publié en 1987¹⁵.

Reviviscence des recherches sur Saint-Émilion

Le renouveau des recherches a d'abord été le fait d'historiens exploitant les sources écrites. Michel Bochaca évalua en 1994 l'influence de Saint-Émilion à la fin du Moyen Âge. Privilégiant les XI^e et XII^e siècles, Frédéric Boutouille étudia en 2000 le ban de l'archevêque de Bordeaux, avant de publier récemment sa synthèse sur la société dans la Gascogne bordelaise au XII^e siècle, qui livre des informations sur Saint-Émilion¹⁶. On notera cependant le blanc des études sur la ville durant les XIII^e et XIV^e siècles, fâcheux puisqu'il correspond au moment de la floraison constructive de l'habitat en pierre dont subsistent tant de vestiges.

Ils s'attachèrent également à la morphologie et à la genèse de la ville. Michel Bochaca proposa une première vue d'ensemble des origines et du développement de la ville jusqu'au début du XIV^e siècle, sujet repris dans le mémoire universitaire de Véronique Tinel, tandis que celui de Sophie Bouillot-Gillet faisait le point sur les fortifications de l'agglomération¹⁷.

Enfin, pour la première fois depuis un siècle, l'habitat attira l'attention, toujours à partir de l'exploitation des sources écrites : c'est ainsi qu'en 1993 Michel Bochaca traita des maisons du bourg à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle¹⁸. Persiste cependant l'absence d'étude sur l'habitat des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, entreprise à vrai dire jugée par beaucoup impossible vu la rareté des sources de cette époque et l'absence d'une étude de terrain ayant produit un inventaire des constructions¹⁹.

La documentation s'est parallèlement considérablement enrichie récemment en faisant, quant à elle, la part belle aux édifices civils des XII^e-XIV^e siècles. Elle le doit avant tout à la publication en 1999 des dessins de Léo Drouyn par le Comité de Liaison de l'Entre-deux-Mers et la SHASE²⁰. Ils sont une source d'une extraordinaire richesse pour reconstituer l'apparence de beaucoup d'édifices mutilés ou détruits. On peut citer par exemple le segment nord-ouest de l'enceinte, qui a été très considérablement dégradé depuis le milieu du XIX^e siècle et dont, à ce jour, seul les dessins de Drouyn permettent une étude rétrospective (fig. 17 et 21). Il faut noter aussi le patient travail de collecte de documents du Service de l'Inventaire de la Région Aquitaine. Pour ne citer que quelques exemples, de même qu'il avait dupliqué le dessin de la collection Redeuilh, il a repéré une remarquable photographie de la ville vue de l'ouest, en 1868, avant le percement de la rue Guadet, dans une source inattendue, l'ouvrage de Stoerck consacré aux vins de Bordeaux : sa précision en fait un document précieux, par exemple pour connaître l'état de la "Commanderie" avant sa mutilation²¹.

Au total, néanmoins, la constitution d'un corpus des constructions civiles reste à faire, car les répertoires réalisés dans le cadre du *Casier archéologique* et des

14- Paris, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Arch. Photos : cl. Arlaud (1925) n°HF001965 ; cl. Bonnard n°TCF 2919, 2920, 2921, 2922 ; cl. Brutails (1933) n°100750 ; cl. Estève (avant 1932) n°98208 et 98216, à 98227 ; cl. Gossin (1932) n°76475 ; cl. Lefèvre-Pontalis n°LP4515 ; cl. Maleville n°54146, 54147 ; cl. Normand n°nrm 1192.

15- Gireaud *et al.* 1987.

16- Bochaca 1994 ; Boutouille 2000 et 2007.

17- Bochaca 1998 ; Tinel 1998 ; Bouillot-Gillet 2002.

18- Bochaca 1993. À vrai dire, deux décennies auparavant, dans sa monumentale étude sur l'activité artistique dans le Bordelais à la fin du Moyen Âge, Paul Roudié avait déjà choisi quelques exemples à Saint-Émilion : Roudié 1975, I, 106, 196, 239, 254, 258 et 263.

19- Frédéric Boutouille avait néanmoins souligné dès 2000 l'intérêt de deux censiers qui livrent des informations sur les formes de l'habitat et les habitants (Boutouille 2000, 53, n. 37). Ils sont conservés dans le *Grand Cartulaire de la Sauve-Majeure* : Higounet & Higounet-Nadal, éd. 1996, actes 1139, p. 636-637 et 1211, p. 691-692.

20- *Album Léo Drouyn* 1999.

21- Stoerck 1868 : album de 25 photographies, dont une vue générale de Saint-Émilion depuis le sud-ouest.

études menées pour établir le *Plan d'occupation des sols* (POS) et le *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur* (PSMV) restent lacunaires en ce qui concerne les maisons antérieures au xv^e siècle.

Le *Casier archéologique* fut constitué durant les décennies qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale à la demande de la Direction de l'architecture²². Les dossiers ne documentent que les édifices protégés ("Palais Cardinal", "Commanderie") et les divers fronts de l'enceinte. Ils contribuent à fixer un état des bâtiments vers le milieu du xx^e siècle.

L'étude en vue de l'établissement du *Plan d'occupation des sols*, menée en 1976-1978 par l'Architecte des Bâtiments de France Raymond Duru, comportait le premier plan chronologique produit pour la ville²³ : s'il répertoria bien les segments d'enceinte attribués au xiii^e siècle, il n'identifia aucune maison comme datant de cette période. Pour autant que l'on parvienne à les distinguer de celles du xv^e, il repéra quelques maisons du xiv^e siècle, rue de l'Abbé Bergey ou rue Guadet. Au total, il est surtout pertinent pour les siècles suivants. L'élaboration du *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur*, en vue de l'établissement d'un Secteur sauvegardé, fut conduite naguère par l'agence Wagon²⁴. Elle fournit quelques informations sur des intérieurs, ceux de la "Commanderie" ou d'une maison d'angle (rue Guadet / rue du Marché), mais révèle peu de nouveautés. Pourtant, au vu de certaines de nos reconnaissances de terrain, il était difficile de croire que les intérieurs conservaient si peu d'éléments médiévaux ; l'étude plus approfondie des dossiers photographiques réalisés à cette occasion a confirmé cette intuition.

On signalera enfin le remarquable document, établi en 2002 par le cabinet Boye, dans le cadre d'une enquête technique sur l'état de l'enceinte²⁵ : cette étude très informée propose un bilan précis des reprises des murs de l'enceinte et a exploité beaucoup des informations fournies par les dessins de Léo

Drouyn et par les photographies anciennes. Elle documente également les niveaux d'assiette, sur le rocher, des différents édifices constituant l'enceinte et ouvre la voie à des observations pertinentes pour une réflexion sur la constitution des murs par des constructions individuelles (fig. 5 à 7).

Que retenir de cet inventaire des ressources documentaires sur les constructions civiles de Saint-Émilion avant le xv^e siècle ? Quant à la littérature ancienne, en dépit du caractère répétitif des descriptions, on aura garde d'ignorer les pages qui fournissent des indices sur l'état du mur d'enceinte et des maisons qui le composaient avant les premières campagnes photographiques. Celles-ci ne documentent bien que le front nord, à l'est du "Palais Cardinal", et le front occidental, au sud de la collégiale ; l'angle nord-ouest est malheureusement ignoré. Fort heureusement il a été précisément dessiné par Léo Drouyn et par divers auteurs. Pour tous les fronts l'étude technique du cabinet Boye est un apport de qualité. En ce qui concerne les maisons sises à l'intérieur de la ville on ne peut compter que sur les descriptions et sur les dessins de Léo Drouyn, complétés par les auteurs britanniques, et sur des photographies des Archives photographiques ou d'anonymes, ces dernières fort précieuses pour "la Commanderie". Les inventaires réalisés jusque là sont sommaires et incomplets et les sources écrites repérées sont rares. Il ne restait donc que l'enquête de terrain, de repérage puis d'étude archéologique, pour accroître les connaissances de façon à permettre une première approche de l'architecture domestique du Moyen Âge central. Conduite par nos soins depuis plus de vingt ans, mais par intermittences et totalisant donc durant tout ce laps de temps à peine l'équivalent d'une semaine, elle s'est heureusement enrichie des reconnaissances menées par Agnès Marin, principalement en 2008.

PREMIER BILAN SUR LES MAISONS DES XII^e-XIV^e SIÈCLES ET SUR L'ENCEINTE

Au terme de cette enquête, il est possible de proposer une évaluation du potentiel du tissu bâti, en maisons conservées, et un état des connaissances sur les édifices détruits et documentés. En outre, l'observation de la morphologie des maisons "sur l'enceinte", a posé la question des relations entre les demeures et le mur de ville.

22- Les dossiers comportent des notes historiques et descriptives, une bibliographie et des photographies.

23- Duru 1976-1978.

24- *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur* en vue de l'établissement d'un secteur sauvegardé, avec une fiche par édifice. La couverture photographique réalisée entre 2005 et 2009 nous a été aimablement communiquée par son auteur, Olivier Lescorbe et contribuera à illustrer ce travail ; qu'il en soit chaleureusement remercié.

25- Boye 2002.

Approche quantitative

Les données fournies par la documentation, jointes à celles apportées par la prospection de terrain, autorisent à dresser une première cartographie des maisons connues, conservées ou détruites, sans en différencier les styles et la datation à ce stade²⁶. Encore faut-il apporter plusieurs précisions. D'une part l'enquête s'est bornée au collationnement d'observations au cours des visites, sans relevés, ni sondages. D'autre part, nous avons visité une vingtaine d'intérieurs, en tout ou partie, soit la quasi totalité des maisons conservant une enveloppe avec marqueurs chronologiques médiévaux ; cet échantillon a été complété par l'analyse de la couverture photographique réalisée par Olivier Lescorce, ce qui l'a plus que doublé. Cependant, au vu des résultats obtenus sur d'autres sites, il est certain qu'une prospection systématique dans tous les intérieurs, et notamment dans les caves, apporterait d'autres informations. Une telle entreprise demande du temps ; pour être productive, elle suppose aussi une excellente connaissance des systèmes structurels et spatio-distributifs des constructions médiévales ; enfin elle exige un engagement de la puissance publique, tant il est vrai qu'il est délicat de s'introduire dans l'intimité des habitants, a fortiori quand une étude a déjà été menée dans le courant de la décennie, ou un peu avant, en vue de l'établissement d'un Secteur sauvegardé.

Le plan proposé repère 55 unités d'habitation des siècles considérés (fig. 14). On entend par unité d'habitation un ensemble cohérent, dont l'emprise est en général déterminable, mais qui peut aussi être incomplète, et donc en partie hypothétique. Deux principales observations s'imposent d'évidence.

La densité de maisons repérées est très inégale. La moitié nord de la ville concentre la quasi-totalité des édifices répertoriés. Sans que l'on puisse exclure que cette disparité du corpus soit pour partie imputable à un défaut de prospection, notamment dans les intérieurs, il est cependant manifeste que la moitié sud de Saint-Émilion est moins riche en maisons de la période, en particulier dans la "cuve", si ce n'est sur

les deux flancs ouest et est. À ce stade, les conclusions à en tirer restent incertaines. Doit-on estimer qu'elle a été beaucoup plus transformée, soit du fait du renouvellement du tissu bâti, soit à cause de l'abandon partiel de certains îlots ? La question se pose également de la qualité des constructions dans le secteur méridional, qui est très nettement inférieure : il est donc probable qu'elles ne présentaient pas les mêmes caractéristiques constructives de solidité, garantie de leur pérennité. Par ailleurs, ces différences traduisent-elles une urbanisation moins poussée au cours des siècles considérés, un moindre intérêt pour ces quartiers bas ?

Autre caractéristique, la moitié de ce corpus provisoire est constitué d'édifices situés sur l'enceinte. C'est dire l'importance de l'étude spécifique de ce phénomène, que nous reprendrons ci-dessous, qui fait d'autant plus regretter le mauvais état ou la disparition de certains segments du front sud et des moitiés basses des fronts est et ouest de la muraille. Parmi les causes de cette prépondérance de l'enceinte, on retiendra que les grandes enclaves des couvents des Mendians ont été constituées aux dépens de l'habitat préexistant et ont donc provoqué des remembrements qui ont supprimé des rangées de maisons, suivis de démembrements lors des ventes des biens du clergé, à la fin du XVIII^e siècle. Il reste que la poursuite des investigations dans le secteur sud s'impose.

Deuxième constat, l'état de conservation des bâtiments est très variable. Certains sont presque complets : les murs d'enveloppe sont conservés ainsi que tout ou partie de leurs percements vers l'extérieur et de leurs aménagements internes. C'est le cas des maisons 28 (rue de l'Abbé Bergey), 34 et 36 (rue Guadet), 42 (la "Commanderie"), n°51 (rue de la Porte Brunet) ou de la petite maison 54 (Tertre des Vaillants). Dans beaucoup d'édifices ne subsiste qu'une partie de l'enveloppe, mais leur emprise au sol est restituable. C'est peut-être le cas du "Palais Cardinal", si l'on suit les renseignements fournis par Léo Drouyn qui lui attribua un portail sur la façade opposée à celle qui est bien connue²⁷. Telles, aussi, les maisons fortifiées 4 et 26 qui font l'angle des fronts d'enceinte nord-est et nord-ouest. En revanche, pour la quasi-totalité des maisons appartenant à l'enceinte, seule une partie du

26- La cartographie a été réalisée par Agnès Marin qui a mis efficacement en forme nos données, après avoir parcouru les rues avec nous, à la recherche du moindre vestige. Dans la suite de cet exposé, les maisons sont désignées par les numéros qu'elles portent dans l'*Inventaire* en annexe et sur le plan en fig. 14.

27- Lettre C sur les plans, dans Drouyn 1865, II, 391 et Drouyn 1899, 6.

mur de façade extérieur est conservée : c'est vrai de nombreuses portions du front occidental, mais aussi des fronts septentrional et oriental. Une quatrième et dernière catégorie est constituée par des demeures dont même cette façade extérieure a complètement disparu : elles sont repérables par quelques vestiges, par des dispositions intérieures, et / ou documentées par des photographies ou des dessins : ainsi des maisons 18 à 22 sur l'enceinte ouest (fig. 5 et 21). On observe aussi d'infimes vestiges à la base des façades des maisons 21 et 22, qui, mis en relation avec d'autres données, notamment avec un dessin de Léo Drouyn (fig. 17 et 18), autorisent des restitutions partielles. Dans la ville, c'est aussi le cas de certaines demeures absorbées par l'installation des ordres mendiants dans la ville : ainsi rue Guadet, près des Jacobins, d'une maison détruite dont subsistait encore une porte entre les deux Guerres mondiales (maison 33)²⁸.

L'importance du phénomène déjà évoqué des maisons sur (ou constituant) l'enceinte est telle qu'il convient maintenant de l'expliquer.

Enceinte et maisons

Quelles sont les preuves que l'enceinte était constituée par les façades des maisons ? Les sources écrites semblent muettes à cet égard à Saint-Émilion. On ne connaît pas la nature des obligations pesant sur les habitants du bourg désirant bénéficier d'un lot à bâtir confrontant la limite de la ville.

En d'autres lieux il apparaît que la participation à la construction du mur était une condition *sine qua non* du droit de jouir de la propriété d'une parcelle attenante à la limite de l'agglomération et d'y construire. Ainsi pour les *castra* du Languedoc : en 1175 à Puylaurens, en Lauragais, "Raymond de Riutort

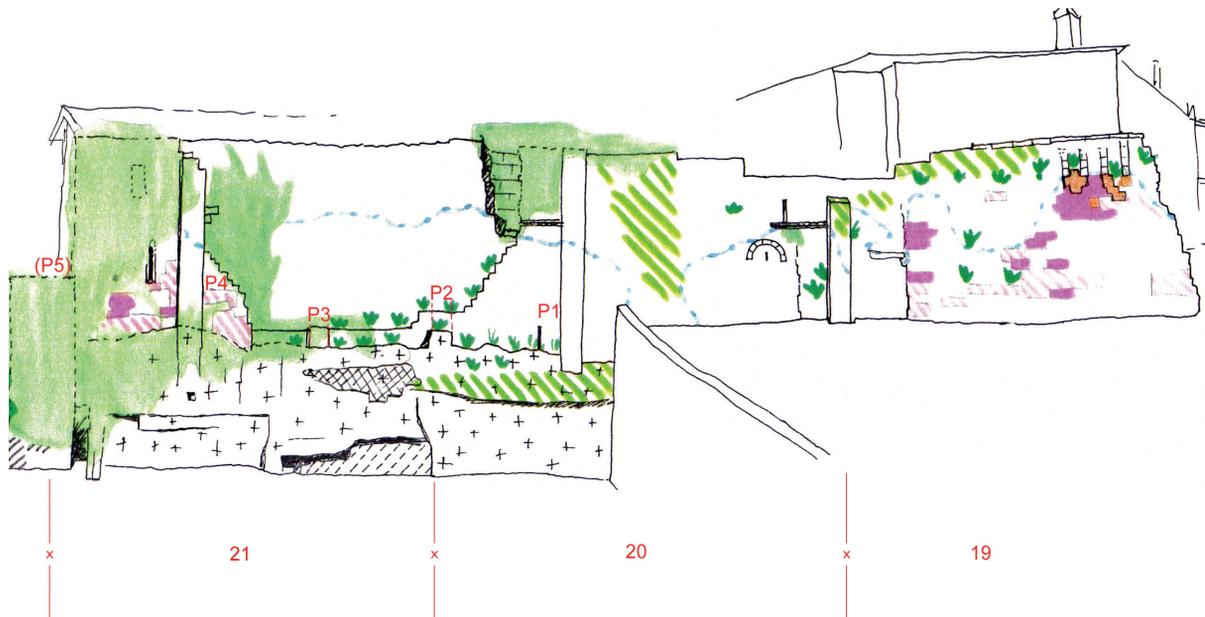


Fig. 5. Saint-Émilion, front ouest de l'enceinte, maisons 19 à 21 (vert : végétation ; stries vertes : mousse ; rose : pierres malades ; ++ : rocher ; // : parement devant rocher ; grille : réparation rocher en moellons) (dessin Boye 2002).

28- Maisons 20-21 : *Album Léo Drouyn* 1999, 34-37 ; Boye 2002, pl. 25. Maison 33 : Arch. Photos, cl. Estève n°98216 et Gireaud *et al.* 1987, 58, 63. Maison 18 : *Inventaire*, dessin coll. Redeuilh (fig. 1).

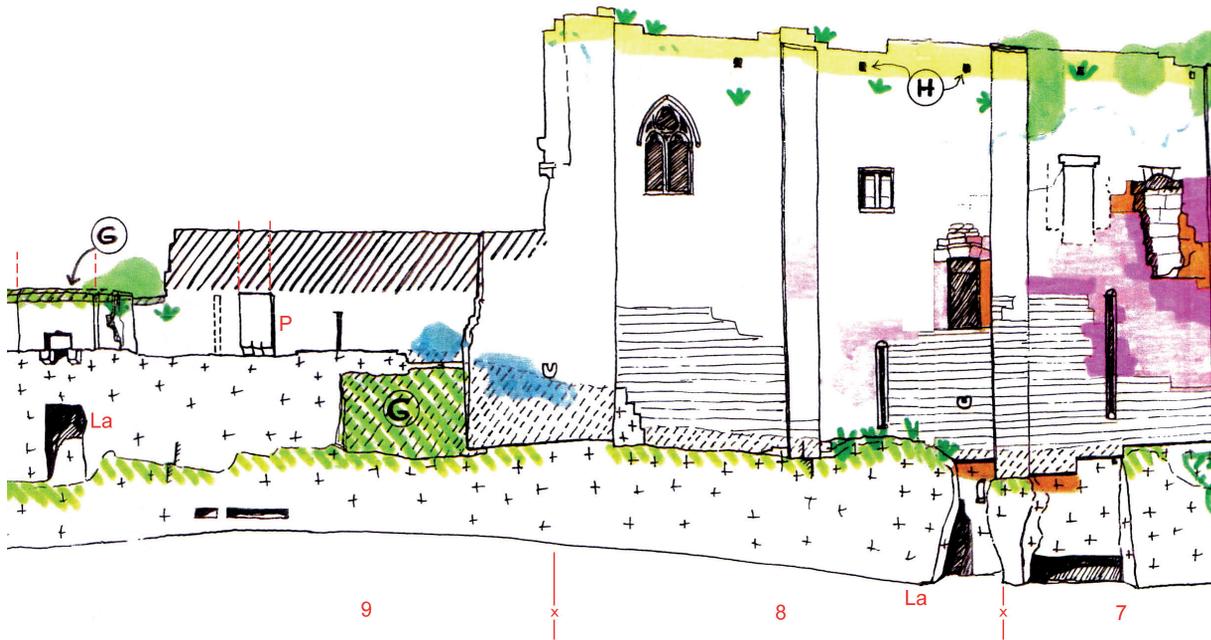


Fig. 6. Saint-Émilion, front Est de l'enceinte, maisons 7 à 9 : La : latrines ; P : pilastre tronqué (vert : végétation ; stries vertes : mousse ; rose : pierres malades ; ++ : rocher ; // : parement devant rocher ; grille : réparation rocher en moellons ; rayures noires : construction moderne) (dessin Boye 2002).

donne à Pierre de Puylaurens un emplacement, sans doute à bâtir. Pierre devra contribuer à la clôture du *castrum* en bordure de sa parcelle, de même que Raymond dans son propre emplacement. Mais il est explicitement interdit d'ouvrir une porte ou une fenêtre dans ce mur qui servira d'enceinte²⁹. L'interdiction n'était pas inutile, à en juger par les fenêtres qui ajoutent certains segments des murs de Saint-Émilion, comme d'autres *castra* d'Aquitaine (Berbiguières et Excideuil en Périgord, par exemple). Cette réglementation était apparue plus tôt, si l'on en croit l'article 2 du *Fuero de Jaca* (vers 1065, dans le nord de l'Aragon), qui précise : "Et unusquisque claudat suam partem secundum posse"³⁰.

Monique Bourrin-Deruaud a décrit le processus de constitution du *castrum* de Vias (Hérault) entre 1147 et 1157, avec creusement d'un fossé et adossement de maisons mitoyennes, dont les façades constituent la limite de l'agglomération³¹ ; le processus paraît ici progressif, sans planification ni organisation par une autorité publique. Il en fut parfois autrement, les opérations étant décidées et dirigées : en 1158, en Nîmois, deux frères seigneurs du Cailar "... décident d'entreprendre des réfections sur la muraille... Ils désignent alors quatre ou cinq *milites* du *castrum* pour organiser le chantier et être les 'procurateurs des travaux publics du *castrum*'. Ils auront pour mission de répartir les dépenses entre les *milites* et les *villani* du *castrum*, chacun devant contribuer selon ses possessions et sa fortune"³².

29- Debax 2006, 94.

30- Nous remercions Benoît Cursente pour cette information (Molho, éd. 1964).

31- Bourrin-Deruaud 1987, I, 71 et 82, n. 43.

32- Debax 2006, 93.

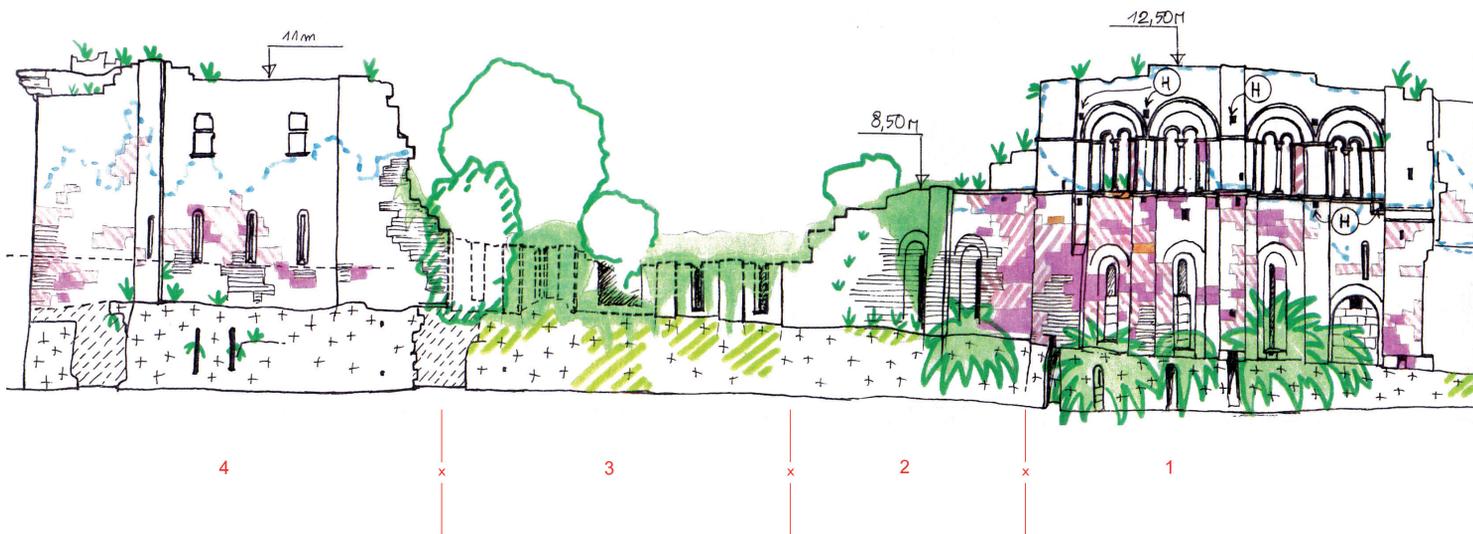


Fig. 7. Saint-Émilion, front Nord de l'enceinte, maisons 1 à 4 (vert : végétation ; stries vertes : mousse ; rose et stries roses : pierres malades ; ++ : rocher ; // : parement devant rocher ; == parement neuf) (dessin Boye 2002).

Plus d'un siècle plus tard, en 1321 et 1341 à Eaubonne (Suisse romane), obligation était faite de construire la façade extérieure de toute maison en pierre, pour constituer le mur de ville ; les bourgeois ne pouvant s'acquitter de cette obligation devaient abandonner leur lot³³.

On ne saurait inférer d'exemples pris en d'autres temps et en d'autres lieux qu'il en fut ainsi en Bordelais, et spécifiquement à Saint-Émilion à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle. Ils autorisent néanmoins à poser des questions sur la nature et le déroulement du processus.

Si les données de fouilles manquent cruellement, ce qui contribue à la rareté des informations sur les murs des demeures perpendiculaires à l'enceinte, délimitant latéralement leurs enveloppes, les données architecturales sont heureusement très instructives. Le "Palais Cardinal" prouve l'existence d'un parti de maison sur l'enceinte, ou plus exactement dont la façade extérieure était constitutive d'une portion du mur de ville. L'analyse des édifices voisins montre que le cas n'était pas isolé : d'autres demeures participaient du même phénomène (maisons 1 à 4). Le renverse-

ment de la proposition s'impose : ce sont les murs des maisons qui composaient l'enceinte. Par ailleurs, la certitude qu'il s'agit bien de maisons est établie par l'existence de divers éléments : des fenêtres sont ouvertes dans ces murs, tant dans les niveaux bas, où les percements sont à identifier comme des fentes d'éclairage et non comme des meurtrières, qu'aux étages, où sont documentées de nombreuses fenêtres géminées, de plus en plus mutilées (fig. 6 et 13). Dans la maison 4, à l'angle nord-est de l'enceinte, des corbeaux servaient de supports aux poutres des planchers, sur la face interne de l'enceinte (fig. 15). Enfin, de nombreuses latrines étaient insérées dans les murs donnant sur les fossés : le "Palais Cardinal" bénéficiait de trois jeux, installés dans les épaissements permis par de larges pilastres³⁴ (fig. 7, maison 1) ; elles étaient également nombreuses aux abords du "logis Mallet".

Notons qu'au témoignage de Joseph Guadet, de Léo Drouyn et d'Émilien Piganeau ces vestiges de demeures étaient beaucoup plus nombreux il y a cent cinquante ans, ce qui rendait le phénomène encore

33- Grandjean 1984, 80.

34- Nous préférons le terme "pilastre" à celui couramment employé de "contrefort", car ces saillies n'ont guère de rôle de confortement et sont souvent évidées par des baies ou par des latrines.

plus perceptible³⁵. En revanche, Drouyn n'a pas saisi que l'enceinte était constituée par les murs mêmes des maisons et jugeait celles-ci "adossées" à la muraille.

Nous estimons donc que Saint-Émilion avait adopté le parti des façades de maisons formant l'enceinte, fréquent en Aquitaine, en Gironde à La Réole, en Béarn à Sauveterre-de-Béarn, en Agenais à Penne et à Tournon, en Périgord à Berbiguières et à Excideuil. Il est également attesté dans d'autres régions, comme en Languedoc et jusqu'en Suisse romande (Hermance et Yvoire, par exemple)³⁶. Il était probablement également de règle sur les quais de Bordeaux où, vers 1262, il est fait obligation de murer les portes des bâtiments donnant sur les quais, ce que Pierre Régaldo-Saint Blancard interprète comme une preuve que la clôture de la ville vers la Gironde était bien constituée par des murs d'édifices privés bâtis en pierre³⁷.

En revanche, l'identification des limites entre les maisons n'est pas facile. Souvent les coutures entre les façades ne sont pas aisément identifiables. Pour déterminer les emprises, nous proposons trois critères, qui doivent être croisés pour parvenir à des délimitations un tant soit peu fondées. D'abord l'alignement des assises de la maçonnerie, qui doivent filer ; toute rupture est l'indice d'une couture entre deux constructions ; en revanche, une continuité peut également être le fait de maisons construites ensemble. Ensuite les pilastres : l'observation de leur largeur, de leur rythme et des intervalles qui les séparent sont des indices permettant des regroupements et des délimitations ; il reste que, sans étude des faces internes des murs, la dévolution d'un pilastre à une maison ou à sa voisine est souvent conjecturale, les constructions ayant des murs mitoyens. Enfin la configuration de l'assise de rocher : un segment jouissant d'une assiette relativement plane pourrait correspondre à une emprise ; une rupture de niveau pourrait indiquer la limite d'une autre emprise ; pour autant, on observe aussi que plusieurs maisons sont bâties sur une assise plane, qui règne au même niveau.

Qui donc décida d'une telle clôture à Saint-Émilion : le roi, l'évêque, des magistrats urbains ? À défaut de répondre, peut-on discerner dans ces murs et ces fossés des indices témoignant d'un plan un minimum concerté ? En l'état des connaissances, il est impossible de se prononcer avec précision sur les caractères du parcellaire, sur lequel on reviendra ci-dessous, mais il appert déjà qu'il ne présente aucun parti modulaire et ne semble en rien refléter un partage égalitaire du sol, à l'inverse de nombre de bastides. Pour autant, on doit s'interroger sur les modalités de creusement des fossés dans le roc : sans que l'on sache rien de précis sur la chronologie des diverses opérations, on peut postuler une synchronie pendant un laps de temps de quelques années (une à deux décennies ?), faute de quoi l'absence d'une limite continue la rendait inopérante. Or les différences de hauteur des socles rocheux sont notables, indiquant probablement des entreprises différentes pour chaque segment caractérisé par une profondeur d'attaque donnée (fig. 5 et 6). Il semble en outre que les fossés furent probablement réalisés en plusieurs fois, ou du moins repris fréquemment au cours des âges, y compris aux Temps modernes et à l'époque contemporaine : c'est, entre autres, ce qu'indiquent en nombre d'endroits les fosses de latrines, recoupées par des recreusements des fronts de fossés, ce qui est bien visible au "logis Mallet" ou au "Palais Cardinal" (fig. 7).

À tout le moins on conviendra que les conditions matérielles favorables à la pétrification de l'habitat étaient réunies à la fin du XII^e siècle : la présence sur place d'un calcaire propre à la construction et surtout l'aisance des habitants d'un bourg important aux yeux du pouvoir, qui obtinrent en effet dès 1199 le premier privilège de commune de la région, étaient propres à permettre l'édification d'un tel ensemble de demeures.

Au total, ce parti architectural pose de nombreuses questions concernant :

* la contemporanéité des maisons : constituèrent-elles des fronts d'enceinte homogènes, par segments bâtis dans un laps de temps court ? Au contraire, se sont-elles élevées sans coordination entre voisins ? Cela paraît peu probable, vu les continuités des maçonneries observables sur plusieurs segments. Cette collaboration entre voisins est attestée ailleurs ; ainsi à

35- Références en notes 5 et 6.

36- La Réole : *Album Léo Drouyn* 1997, 128-137. Périgord : Garrigou Grandchamp 1998, 34 ; Séraphin & Remy 1998, 195-223. Suisse : Bujard 1997, 26.

37- Régaldo-Saint Blancard 2003, 84.

Hermance, en Suisse romande, au milieu du XIII^e siècle³⁸.

* l'éventualité d'une normalisation : dès lors que l'on imagine une nécessaire coopération entre propriétés contiguës, y eut-il une opération concertée, faisant obligation de construire dans un délai imparti, selon des normes précises (épaisseur du mur, présence de pilastres, forme et rythme de ceux-ci) ?

* l'antériorité du mur : le mur fut-il construit d'abord et les maisons se sont-elles adossées à l'enceinte ? Cela paraît improbable au vu des latrines aménagées dans les contreforts et des encadrements des baies, parfaitement liaisonnées avec les maçonneries. L'hypothèse privilégiée est donc celle d'une construction de séries de maisons, ou du moins de leurs façades arrière, constituant le mur.

* les rapports entre murs et fossés : y eut-il concomitance du creusement des fossés et de l'élévation des maisons, à l'instar de ce que les sources suggèrent en Languedoc ? C'est plus que probable, à en juger par les relations entre l'assise rocheuse et les maçonneries : on note, en particulier, que les bases de certains pilastres sont dégagées en réserve dans le socle rocheux (maison 21 : fig. 5, pilastres P2 et P3).

Au total, il est certain que l'apparente homogénéité de la mise en œuvre, à vérifier dans le détail par des relevés des maçonneries, comme celles des formes des percements (fentes d'éclairage notamment), sont des indices en faveur d'une campagne rapide. Pour autant, on ne saurait affirmer que le mur de ville ne fut pas construit par segments juxtaposés.

Pour caractériser l'habitat des Saint-Émilionnais aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles on se doit aussi d'aborder les questions concernant les plans de masse des édifices, leurs structures constructives, l'esthétique des constructions et leur datation.

38- Bujard 1997, 10 : "Plusieurs groupes de bâtiments contigus et adossés à l'enceinte ayant été élevés lors d'un seul et même chantier, on peut en déduire que les tenanciers de plusieurs parcelles contiguës se regroupaient pour construire leurs maisons. Il en allait de même pour l'édification du tronçon de la fortification touchant leurs terrains, qui était peut-être en partie à leur charge. D'une telle organisation... découle la présence des césures et les quelques divergences d'alignement de la fortification".

MORPHOLOGIE, ESTHÉTIQUE ET DATATION

Une des entreprises indispensables pour une meilleure connaissance de l'habitat des siècles considérés est la détermination des plans de masse des unités d'habitation, qui passe par une étude du parcellaire et de ses relations avec les vestiges bâtis, la voirie et le mur de ville.

Plans de masse des maisons de l'enceinte

Le plan des édifices constituant l'enceinte, était-il oblong ou barlong, c'est-à-dire parallèle ou perpendiculaire au mur de ville ? Les enveloppes de nombreuses maisons étant incomplètes, la détermination de leur plan est souvent délicate. (fig. 14 : plan)

Il y a plusieurs arguments en faveur de la construction de maisons à plan barlong, perpendiculaire à l'enceinte. Le premier facteur est le montant de l'investissement que représentait la construction de longs segments de murs en maçonnerie de bel appareil ; juxtaposer des édifices présentant un petit côté vers l'extérieur divisait quasiment par deux le coût. C'est la solution qui fut adoptée à Sauveterre-de-Béarn comme à Excideuil. On observe d'ailleurs la très fréquente disparition des murs latéraux, perpendiculaires à l'enceinte, ce qui pourrait être un indice de leur fragilité, due à une moindre qualité de construction, comme à leur absence de liaisonnement avec le mur de ville, épais de près de 1 m, voire plus.

Il existe en outre des constructions sur l'enceinte dont l'axe lui est clairement perpendiculaire : ainsi la haute maison du front nord (n°26) ; il est vrai que sa configuration actuelle atteste plutôt une date avancée, peut-être le XIV^e siècle. Ce devait être aussi le cas des maisons 1 à 4, traversantes entre mur et ruelle. Il faut enfin noter l'existence d'un parcellaire en lanière, bien conservé sur le front est. Cependant, bien que la persistance des formes soit fréquente, on doute que le parcellaire actuel reflète partout celui de l'époque où furent bâties les maisons de l'enceinte et le plan cadastral de 1845 atteste des évolutions lourdes subies par le foncier, au cours des deux derniers siècles.

À l'inverse, plusieurs arguments pourraient être en faveur de la construction de maisons à plans oblongs, soit parallèles à l'enceinte. La longueur de certains fronts de maisons va en ce sens, celle du "logis Mallet" (n°17), certes repris au XV^e siècle, et plus au sud, celle

des édifices de la rue des Écoles (n°15 et 16). Néanmoins, dans ces deux cas, il est vrai que la détermination des limites entre les bâtiments est très conjecturale. Plus convaincant est l'argument de la faible profondeur de certains édifices sur l'axe est-ouest, perpendiculaire à l'enceinte, dont on imagine alors qu'ils s'allongeaient du nord au sud : ainsi de la façade de la maison 5 dont les baies regardent vers l'ouest.

Un bon exemple de l'incertitude dans laquelle plonge un examen limité aux façades externes de l'enceinte, est celui du segment du mur oriental avec les maisons 7 et 8 (fig. 6). Une rapide observation de l'intérieur et du revers des murs interdit de se prononcer en toute certitude sur le plan de masse et le nombre de maisons, car les refends ont été très repris. Aussi l'alternative s'énonce-t-elle ainsi : soit les vestiges visibles sur la façade orientale appartenaient à une seule maison, de plan oblong et d'axe nord-sud, soit ils sont à partager entre deux maisons mitoyennes, de plan barlong et d'axe est-ouest – ce qui est actuellement notre hypothèse préférentielle.

L'exiguïté du terrain laissé libre entre l'enceinte et la voirie n'a pas été sans influence. Sur le front nord-ouest, par exemple, la rue de l'abbé Bergery court d'abord à peu de distance de l'enceinte : les premières de ces maisons affrontent à la fois cette voie et la muraille et sont toutes de plan barlong (n°24, 25 et 26).

Au total, pour déterminer le plan de la plupart des édifices dont les façades constituent l'enceinte il serait nécessaire de pratiquer des investigations systématiques au revers du mur et, dans certains cas, des sondages par tranchées parallèles à celui-ci.

Plans de masse des maisons qui ne sont pas sur l'enceinte

On pourra noter que dans le reste de la ville domine le faciès habituel sur les voies "fortes", c'est-à-dire commerçantes, où la place est chère en front de rue (fig. 14 : plan) : les maisons, étroites, disposent un petit côté sur la voie publique, occupant tout ou partie d'une parcelle en lanière. On observe ce parcellaire en lanières parallèles dans la moitié est de la ville, rue Guadet (maisons 32, 34 et 36) et sur le front ouest de la rue de la Porte Brunet (maisons 43 à 45 et 46 à 48), tout autant que dans sa moitié ouest, rue de l'Abbé Bergery notamment (n°27 et 28). Particulièrement in-

téressants sont les parcellaires en lanière avec bâtiments fossilisés dans l'emprise des deux couvents des Mendians : en effet une observation, même rapide, convainc que ces établissements, quand ils furent autorisés à s'établir en ville, ne purent que s'insérer dans un tissu bâti déjà dense : ils prirent possession de blocs de maisons qu'ils transformèrent, en gardant une partie de leurs enveloppes, notamment en façade (fig. 8).

Pour autant, les plans oblongs ne sont pas absents à l'intérieur de l'agglomération, en particulier sur la rupture de pente entre la rue Guadet et la rue de la Porte Brunet : c'est le cas de la maison 35 et surtout de la grande maison 51.

Il conviendra d'étudier les facteurs qui ont conduit au choix de l'un ou l'autre des plans, intimement liés vraisemblablement à la configuration du terrain, aux traits majeurs de l'urbanisme volontaire, réseau viaire, tracé de l'enceinte, etc., ainsi qu'à l'effet du marché foncier, à l'intérieur du bourg. Ils pourraient également avoir pour origine des disparités de fortune des commanditaires, au moins pour les maisons constituant l'enceinte, qu'illustre la variabilité des largeurs des façades ; il est de règle qu'une grande largeur sur une voie ou un front d'espace public soit le fait d'habitants disposant de moyens financiers importants.

Outre par les résultats des fouilles, évoquées ci-dessus, l'entreprise de restitution des plans de masse serait également facilitée par une restitution plus poussée de la topographie originelle, en particulier celle du tracé de la voirie, qui, dans plusieurs cas, est sujette à conjectures : la ruelle des Cordeliers au sud et l'impasse Cardinal (anciennement des Ayres) au nord ne sont-elles pas les extrémités résiduelles d'une voie qui courait parallèlement à l'enceinte, doublant la grande voie axiale et assurant une desserte commode de toutes les maisons en front d'enceinte ? Qu'en est-il par ailleurs des indices d'impasses pénétrant profondément dans le vaste îlot du front ouest ? Ainsi l'impasse de la Groulette, qui commence le long de la maison 34 et devait se poursuivre en direction du nord-est, entre les maisons 38 et 39.

Quant à la morphologie des bâtiments sous l'angle des partis constructifs, nous nous bornerons à quelques réflexions sur leur enveloppe et sur les structures portantes intérieures.



Fig. 8. Saint-Émilion, maison 47 (à gauche) et 48 (à droite), fin du XIII^e s., insérée dans le couvent des Cordeliers, rue de la Porte Brunet 2bis (cl. PGG).



Fig. 9. Saint-Émilion, "Palais Cardinal", état de la façade vers 1900 (Arch. Photos, cl. H. de Lestrangé n°19 LO 1494).

Enveloppe des édifices

On notera qu'en général les maisons de la période étudiée ne comportaient, à Saint-Émilion, qu'un seul étage. La "maison gothique" de la rue Guadet (n°34) est une des exceptions notables (fig. 3a et 24). Il convient bien sûr de mettre à part le cas particulier des maisons bâties sur une rupture de pente, ayant un niveau enterré d'un seul côté, ce qui donne l'illusion qu'elles comptaient deux étages du côté opposé (ainsi de la maison 51, rue de la Porte Brunet, ou de la "Commanderie").

Les enveloppes de très nombres demeures sont caractérisées par des murs à pilastres (fig. 9) : ils sont scandés de bandes verticales en faible saillie, souvent dites contreforts. Nous préférons les nommer pilastres, car leur rôle dans le raidissement des constructions est faible ; ils sont même parfois évidés, par des latrines au "Palais Cardinal" et par une logette dans la maison 4. La face nord de celle-ci est cantonnée par

un très large massif en saillie à droite / O, et par un seul pilastre, manifestement placé pour permettre une composition régulière et parfaitement symétrique des baies (fig. 7) ; ce constat renforce, s'il était besoin, notre interprétation des pseudos contreforts comme des pilastres, organes du dessin architectural et sans valeur constructive : leur fonction serait plutôt d'ordre esthétique et symbolique, comme il sera envisagé ci-après. Or ces organes se rencontrent presque exclusivement sur l'enceinte (fig. 1, 5 à 7). À l'intérieur du bourg, seule la "Commanderie" en aurait été dotée (fig. 4). Il est vrai qu'il s'agit d'un caractère propre au style roman. Or peu de maisons antérieures au milieu du XIII^e siècle, à caractère roman, ont été repérées en ville. Si ce facteur chronologique était avéré, il serait intéressant de le rapprocher des questions sur les modalités de constitution de l'enceinte : l'urbanisation, ou du moins la pétrification du tissu urbain se serait-elle faite prioritairement du pourtour vers l'intérieur de la ville ?

Peu d'indices permettent de se faire une idée des toitures des maisons de l'enceinte, d'autant plus que leurs plans de masse sont incertains. En revanche, en ville, il semble que les faitages des toits des maisons à plan barlong aient été parallèles aux goutterots. En conséquence, les maisons devaient alors présenter un pignon sur la rue : c'est le cas des maisons 27 et 28 (rue de l'Abbé Bergé) et 32, 34 et 36 (rue Guadet ; fig. 12). Ce faciès était apparemment fréquent, car il était le fait des bâtiments construits sur le parcellaire en lanières, l'axe du faitage étant le même que celui de la parcelle. Néanmoins il n'est pas sûr que les pignons aient été visibles, comme le prouve le mur écran en façade de la "maison gothique" (n°34 : fig. 3a et 24), parti qu'elle seule illustre, mais que l'on rencontre ailleurs en Aquitaine, à Sauveterre-de-Béarn encore, ou à Beaumont-du-Périgord. Les maisons à goutterots en façade semblent avoir été plus rares, mais le constat est sujet à caution au vu du peu d'enveloppes conservées : un bel exemple en est donné par la maison 51, rue de la Porte Brunet.

Des trous, probablement destinés à des hourds, organes amovibles et dispositifs défensifs, sont visibles sur les maisons 6, 7 et 8, sur le front est de l'enceinte (fig. 6). Or ces éventuels hourds des maisons 7 et 8 régnaient à une hauteur supérieure à celle des hourds voisins, au n°6 : cet état de fait indique probablement une mise en place des organes postérieure à l'érection des maisons, propriété par propriété, sans souci d'alignement des niveaux de défense, mais en tenant compte des niveaux de sol intérieurs. À ce jour, la datation de ces dispositifs est incertaine, mais la médiocre qualité des reprises qui les entourent fait penser à des interventions opérées pendant la guerre de Cent ans, comme aussi sur la maison 4.

Structure portante interne

En dépit du petit nombre d'intérieurs analysés à ce jour, plusieurs types de structures portantes ont été repérés. On notera d'emblée l'absence de la voûte dans les niveaux au-dessus du sol : tous les couvrements des rez-de-chaussée et des étages sont assurés par des poutres. On ne peut en dire autant des caves, dont l'inventaire reste à faire : beaucoup sont planchées (maisons 41 et 49) mais d'autres couvertes de voûtes : ce sont toutes des vaisseaux uniques, couvertes de berceaux en plein cintre, brisé (maison 55) ou surbaissés.

Le système le plus simple est celui des poutres disposées entre deux murs goutterots pour minimiser la portée des pièces de bois ; ainsi dans les maisons 28 (rue de l'Abbé Bergé), 34 (rue Guadet), 53 (impasse de la Porte Brunet) et sans doute aussi 47 et 48 (Cordeliers) ; ce système dominait probablement, du fait de la largeur moyenne des maisons occupant des parcelles disposées perpendiculairement aux fronts de rue.

Trois maisons présentent en rez-de-chaussée des refends ajourés d'arcs retombant sur des colonnes : une maison très dénaturée, sur le front ouest (n°22 : fig. 19-20), la maison romane de la rue Guadet (n°36 : fig. 25) et la grande maison 51, rue de la Porte Brunet (fig. 10). Ce système permet lui aussi de minimiser la

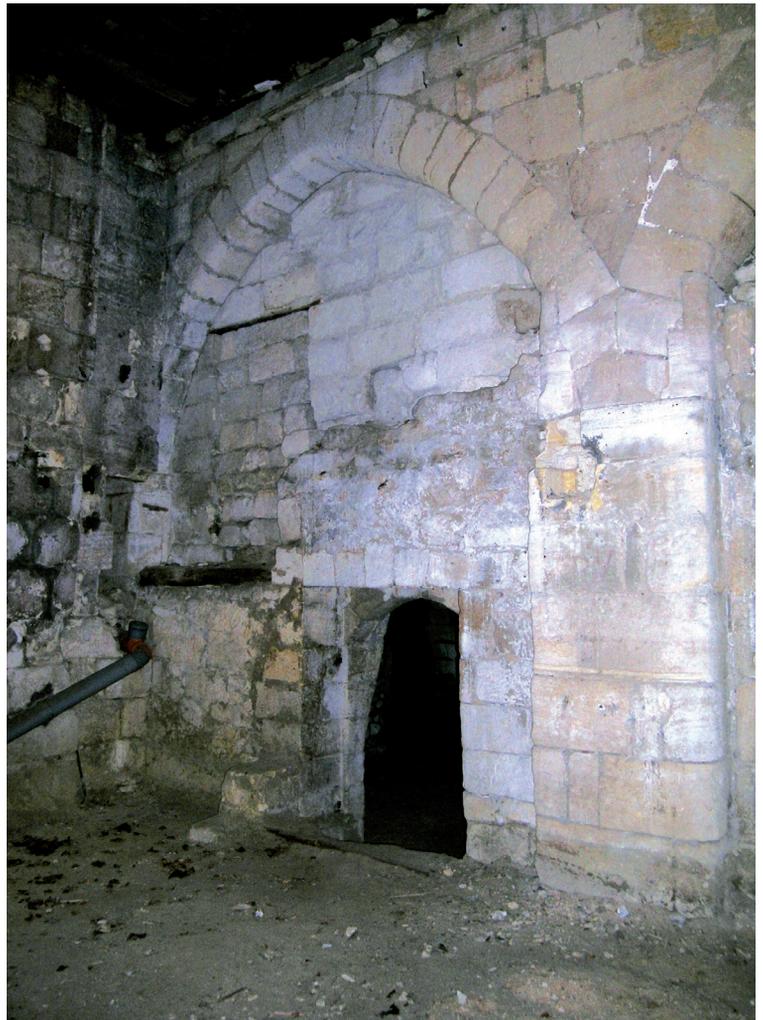


Fig. 10. Saint-Émilion, maison 51, début du XIII^e siècle, 5-7, rue de la Porte Brunet : arcades dans le niveau de soubassement, moitié nord (cl. Lescorce).

longueur des poutres, tout en unifiant un espace qu'aurait cloisonné un refend aveugle, mais en permettant de supporter un mur à l'étage. On le trouve également dans une cave incluse dans les Cordeliers (n°49) et dans la maison 19, rue de la Porte Bouquière, où la datation est à affiner (arcs en plein cintre).

Le système le plus original est attesté dans la "Commanderie" (fig. 29) : c'est celui de la superposition de supports isolés ; les poutres maîtresses y sont portées par une colonne, à laquelle sont superposés aux étages des piliers : à chaque niveau ces supports isolés reçoivent les poutres maîtresses qui supportent le solivage du plancher. Ce système est répandu dans le Sud-Ouest, en Bas-Limousin, Quercy, Gascogne, Périgord et Guyenne (moulin de Daignac)³⁹. C'est le plus économe de maçonnerie, à défaut d'être le plus solide, car il faut que la pile composée qui porte les systèmes de poutres garde un aplomb parfait, au risque de flamber et de s'écrouler. Il semble que la "Commanderie" n'était pas un *unicum*, à en juger par des dispositifs incomplets ou des vestiges dans la maison 51 (pignon nord) et sous la cour du n°6 (cave n°55) : des vestiges de dispositifs avec arcs et tout ou partie d'une colonne méritent une analyse complémentaire pour élucider le système auquel ils appartenaient. Joints au fragment de colonne à chapiteau isolé dans la maison 40 et à la colonne supportant une poutre au rez-de-chaussée de la maison 6bis, rue de la Porte Saint-Martin, ils confortent le constat de l'importance des supports consistant en colonne(s) avec chapiteau(x).

Esthétique des maisons de Saint-Émilion

L'architecture civile de la ville témoigne d'une recherche manifeste d'apprêt et de mise en scène des façades. Elle exprime probablement le degré élevé de conscience d'eux-mêmes, en tant que bourgeois de la ville, qu'avaient les Saint-Émilionnais qui les ont fait bâtir à partir de la fin du XII^e siècle, au moment du décollage économique de la ville et de l'affirmation de la communauté, juste dotée de coutumes. Pénétrés de leur importance, ils ont cherché à matérialiser leur statut dans des édifices de pierre exprimant clairement leur distinction.

Cette qualité de la construction se lit d'abord dans les parements des façades, montés en moyens appareils réguliers ; les maçonneries sont parfaitement assisées et les pilastres bien liaisonnés avec les pans de murs voisins ; la variabilité des hauteurs des assises est faible et le module des pierres un peu plus allongé que haut ; les joints sont fins. Servis par la belle allure du calcaire local, les bâtisseurs ont réalisé des édifices conformes à l'idéal médiéval de la construction en pierres de taille. Il en est ainsi de tous les édifices des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles répertoriés ; il faut attendre le XV^e siècle pour observer des murs en moellons de tout venant. Cette qualité se manifeste aussi par d'autres partis, telle les plinthes à la base des maisons incluses dans les Jacobins, les Cordeliers et à proximité (n°32, 43 à 45 et 47-48).

Les baies témoignent aussi du soin apporté dans la construction, plus même que toute autre partie des édifices, car c'est elles qui attirent le regard, du fait du décor qu'elles portent, mais aussi par le jeu naturel des contrastes qu'elles créent, par les vides dans les pleins des murs, par les saillies de leurs archivoltes et de leurs cordons répendant aux retraits, défoncements et embrasures des maçonneries (fig. 3b, 11, 12, 13 et 16). Les façades s'animent par cette combinaison d'effets, savamment agencés, ce qu'illustre à la perfection l'ordonnance du "Palais Cardinal" (fig. 9) : il combine les puissantes verticales des pilastres et la superposition des baies avec le jeu graphique des horizontales dessinées par deux registres de cordons et les festons des archivoltes ; les fenêtres géminées sont monumentalisées par leur ouverture en retrait et magnifiées par un décor sculpté vigoureux, mais discret, cantonné aux chapiteaux et aux arcs (fig. 11).

Dans toutes les maisons les percements sont réalisés avec une précision qui atteste de la maîtrise de la main d'œuvre. Les arcs sont parfaitement extradossés (fig. 16). Ceux des rez-de-chaussée et des caves, et ceux des communications internes sont presque tous couverts d'arcs brisés ou segmentaires (fig. 8), parfois brisés surbaissés (maison 36 : fig. 12) ; l'arc en plein cintre est rare (exemples au "Palais Cardinal"). On notera dans les arcades de boutiques de la "maison gothique", rue Guadet (n°34), les marques en creux des logements des poutres et des grilles en bois qui

39- Garrigou Grandchamp 2009, 147-177 ; Daignac : Drouyn 1865, II, 174-176.



Fig. 11. Saint-Émilion, "Palais Cardinal", fenêtre gémignée dans la partie droite (cl. PGG).



Fig. 12. Saint-Émilion, maison 36, début du XIII^e siècle, 15, rue Guadet : façade postérieure (cl. Marin).

complétaient l'aménagement des devantures ; ces dispositifs sont rarement conservés⁴⁰.

Très caractéristiques de l'architecture civile de Saint-Émilion durant les trois siècles étudiés, les longues fentes d'éclairage sont souvent confondues avec des meurtrières. Leur structure et leur position dans les pièces (elles sont souvent percées très haut) ne sauraient convenir au tir. Quand elles ouvrent au nu

du mur leur pourtour est à arêtes vives ou simplement chanfreiné (maisons 20, 21 : fig. 18 ; maisons 23 et 24). Dans un souci de monumentalisation, elles sont souvent percées au fond de larges et profonds ébrasements, comme sur le front nord de l'enceinte (maisons 1 à 3 : fig. 7 et 9), caractère également rencontré à Rions⁴¹. Les embrasures intérieures sont soit voûtées, soit couvertes de linteaux (maisons 4 : fig.15 ; maison 53). Il est notable qu'elles ne se trouvent que sur des

40- Voir notamment la boutique en façade sur la rue Guadet, à l'angle gauche, avec petites consoles et trous pour fixer une poutre horizontale. Autre exemple en bon état en façade de l'hôtel Plamon à Sarlat (24).

41- Rions : Drouyn 1865, I, 21 et 26 ; Léo Drouyn en pays de Cadillac, 2004, 188. Voir le dossier mis en ligne par le service de l'Inventaire.

façades arrière (maisons 51 et 53, vers une cour ou une ruelle), latérales (maisons 27, 28 et 41, où elles sont plus courtes) ou sur des façades composant l'enceinte, mais jamais sur une rue principale ; la façade sud de la "Commanderie" en est certes percée (elles sont murées), mais ceci ne constitue pas une véritable exception, cette face regardant une rupture de pente. Ces longues fentes d'éclairage ne font donc pas partie du vocabulaire des rez-de-chaussée des maisons polyvalentes disposées le long des rues commerçantes, c'est-à-dire des niveaux destinés à la pratique de l'économie d'échanges. Elles éclairaient des espaces voués au stockage, qu'ils soient placés au rez-de-chaussée, mais à l'arrière des maisons, ou dans des niveaux partiellement enterrés, du fait de la configuration du terrain. Ce dernier cas de figure était d'ailleurs celui de la "Commanderie", assise sur une forte rupture de pente, ce qui n'est pas anodin, tant cette demeure, la seule dans la ville intérieure à partager l'esthétique des pilastres, paraissait plus répondre à un programme résidentiel, en quelque sorte celui d'une maison tour, plutôt qu'à la logique des maisons polyvalentes (fig. 4 et 26).

Les fenêtres à plusieurs baies sont toutes géminées ; on ne trouve pas dans la ville de ces fenêtres triples ou à quatre ou cinq baies, présentes par exemple à la Réole ou en Périgord. À la différence des portes elles adoptent les ouvertures en plein cintre, découpées dans des linteaux ou des tympans, et donc non clavés (maisons 1, 35, 36 et 42 : fig. 2, 9 et 12) ; l'ouverture des baies est étroite, ce qui leur confère souvent un élancement marqué. Si ces caractères leur donnent une personnalité bien typée, l'adoption du style gothique rayonnant après le milieu du XIII^e siècle va conduire à une homogénéisation des formes : les fenêtres à réseau, qu'elles soient inscrites dans un arc brisé (maisons 5, 9, 23 : fig. 16) ou dans un cadre rectangulaire (maison 34 : fig. 3b) diffèrent peu de leurs contemporaines de Guyenne et du Périgord.

La composition des façades, déjà évoquée à propos des baies, est un des éléments constitutifs de l'esthétique propre à Saint-Émilion. À cet égard, on soulignera le paradoxe des façades de l'enceinte, qui diffèrent grandement des autres maisons : si leurs étages à belles fenêtres ressemblent aux façades des maisons en front de rue, leurs rez-de-chaussée, évidemment peu percés vers l'extérieur, ne comportent pas d'arcade et de rares portes ; les seules baies sont de hautes fentes



Fig. 13. Saint-Émilion, fenêtre géminée de la maison 20, front ouest de l'enceinte par exception avec arcs aveugles évidés dans le tympan (cl. PGG).

d'éclairage, qui sont ailleurs l'apanage des façades postérieures. Cette organisation composite – avec fenêtres géminées, comme les façades sur rue, et fentes d'éclairage, comme sur les façades postérieures – reflète tant la position, constituant l'enceinte, que le programme : ces façades n'appartiennent pas à des maisons vivant en symbiose avec l'économie marchande, donc avec la rue. À cet égard, on peut comparer le "Palais Cardinal" avec la façade romane détruite de la rue du Château, à Toulouse, qui était assise sur le rempart gallo-romain⁴² : son rez-de-chaussée était également aveugle, hormis une porte percée en hauteur, alors que le niveau supérieur était ajouré d'une série de quatre fenêtres géminées d'une belle facture.

42- Napoléone 1988, 123-138.

Appartient également en propre à la ville une esthétique “romane” de la structuration des façades par les pilastres, encadrant les baies et disposés à intervalles réguliers, mais variables pour chaque unité d’habitation : s’il y a uniformité dans le parti, elle n’existe pas dans l’exécution qui dessine des variations libres. Cette esthétique est d’ailleurs partagée avec la “tour du Roi” : il faut ici insister sur la notion d’ensemble et ne pas mettre en exergue un édifice, le “Palais Cardinal”, qui serait exceptionnel. Une telle erreur de perspective, qui fut fréquente ces derniers lustres, n’était pas commise par nombre des auteurs anciens cités au début de cette étude : ils rapprochaient l’édifice bien conservé des maisons avoisinantes. Loin donc de ce faux *unicum*, c’est toute l’enceinte et ses maisons qui est à considérer comme expressive d’un même horizon constructif et esthétique, fruit d’une même affirmation de la ville. Or on observera que cette démarche est essentiellement le fait des maisons du tour de ville et s’oppose à la structuration des maisons de l’intérieur du bourg, dont l’ordonnance est plus courante, conforme au programme de la maison polyvalente : rez-de-chaussée à portes et arcades ; étages à fenêtres géminées. Doit-on déduire de ces différences une sociologie différente, les maisons sur l’enceinte étant d’essence aristocratique ? Rien ne permet de l’établir. Nous y verrions plutôt une architecture de la distinction, tirant parti d’emplacements particuliers, qui serait en même temps une façon d’affirmation, comme ailleurs on la pratique avec les murs écrans⁴³.

Équipements domestiques

Au stade de notre étude, les intérieurs des maisons sont mal connus et les équipements domestiques repérés sont peu nombreux, ce qui interdit une appréciation précise du programme type d’équipement d’un intérieur de l’époque étudiée. On peut cependant constater qu’ils composent classiquement un mobilier de pierre, inséré dans les murs. Quelques niches et placards ont été inventoriés (maisons 28 : fig. 23 ; maisons 26, 36, 48), des éviers (4bis, rue de la Cadène) et peu de cheminées, au demeurant toutes gothiques (maisons 26 : fig. 22 ; maisons 28, 34 et sans doute 48).

43- Mur écran isolé dans la ville même de Saint-Émilion (n°34), comme dans la “maison de l’Éléphant”, à Montferrand (Puy-de-Dôme) ; murs écrans “en barres”, à Sauveterre-de-Béarn ou à Beaumont-du-Périgord.

En revanche les installations de l’eau sont exceptionnellement nombreuses. Les puits extérieurs, parfois mitoyens comme rue Guadet (maison 36) ou dans des cours (maisons 50 et 51), abondent et demanderaient à être cartographiés ; ils sont également aménagés à l’intérieur des maisons (maison 25 et 4, rue de la Porte Saint-Martin). Les latrines du XII^e siècle sont attestées dans les maisons de l’enceinte, ménagées dans les pilastres (“Palais Cardinal”), dans l’épaisseur du mur (maisons 17, 20, 21 et sans doute 4) ou dans un contrefort formant une petite tourelle (“Commanderie”) ; d’autres sont conservées à l’intérieur des édifices (maison 41) ou étaient en forme de logettes en encorbellement (maison 26). Ces latrines composent un ensemble exceptionnel, car ces organes sont encore peu signalés dans des édifices contemporains⁴⁴.

Les escaliers médiévaux sont encore plus mal connus ; à ce jour, seule la maison 53 conserve un escalier en pierre construit sur une voûte, qui descendait contre un long côté, du rez-de-chaussée vers le niveau bas, enterré du côté de la rue ; il en est cependant d’autres indices, comme dans la cour au nord du pignon nord de la maison 51.

Un équipement exceptionnel, par le nombre d’individus qui subsistent et par leurs dimensions, mérite une attention particulière : les cavités creusées dans le roc, de forme conique ou pyramidale, vraisemblablement à usage de silos, sont encore nombreuses sous les maisons ou sous les jardins : on en trouvera des exemples dans les maisons 6, 40 et 41 (cette dernière en conserve une série), ainsi que 4, rue Guadet, dans une demeure reprise aux XVI^e, XVII^e et XIX^e siècle, et 42, rue Guadet.

Grille de datation⁴⁵

Tout est à faire pour établir une grille multicritères, combinant le classement de tous les caractères de la mise en œuvre des maçonneries avec le catalogue des formes des baies et du décor sculpté. La présence de nombreux chapiteaux et de fenêtres à réseau devrait y

44- Ils ne sont pas pour autant exceptionnels, comme le prouvent des latrines dans des maisons romanes à Burlats (81) et à Mont-de-Marsan (40) et gothiques (XIII^e et XIV^e siècles) dans plusieurs maisons de Saint-Antonin (82).

45- Voir Gensbeitel, dans ce volume.

concourir. Pour ce qui est des murs de l'enceinte, Léo Drouyn (1865, 392 et 394) opinait pour une datation du début du XIII^e siècle : "Les murs paraissent romans, mais quelques chapiteaux d'un style de l'origine de l'ogival font inciter à les dater du début du XIII^e siècle seulement" ; la première charte de confirmation datant de 1199, "C'est vers cette époque qu'il faut faire remonter la construction des fortifications". Nous partageons cette opinion, qui était également celle du rédacteur des dossiers du Casier archéologique. En première approche, les édifices présentant des caractères romans nous paraissent donc à dater entre le dernier quart du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle. Pour les caves dépourvues de caractères ornementaux une grille spécifique est à définir.

Une architecture romane typique du Sud-Ouest aquitain ?

Assigner une place à l'architecture civile de Saint-Émilion dans un contexte régional est d'autant plus difficile que la géographie de l'architecture civile romane urbaine est encore mal établie pour l'Aquitaine. Seul le Périgord a bénéficié d'une prospection intensive⁴⁶. En Guyenne, les travaux de Léo Drouyn n'ont pas été renouvelés : cependant, outre Saint-Émilion, l'architecture civile romane n'y apparaît guère qu'à La Réole et à Rions. Les autres provinces sont mal loties : l'Agenais compte quelques édifices romans, en général mal conservés et inédits, à Agen, à Clermont-Dessous, à Marmande, à Monsempron et à Penne d'Agenais, sans compter les maisons très anciennes des *castra* de Cuzorn, Fumel et Monsempron ; la Gascogne est pauvre, hormis la courte série de Mont-de-Marsan ; les villes du Béarn et du Pays basque semblent dépourvues de maisons romanes ; en Saintonge, en revanche, un inventaire en a révélé plusieurs dans la ville de Pons⁴⁷.

Ce court tour d'horizon permet de constater quelques ressemblances et des divergences. Les convergences sont, sans surprise, avec les contrées les plus proches, Saintonge et Périgord. On notera ainsi les fenêtres à plusieurs baies étroites (nombreuses en Périgord et présentes à Pons et à Agen), les fentes d'éclairage, soit au fond d'embrasures (à Rions et

Sauveterre-de-Béarn) ou au nu du mur (à Beaumont-du-Périgord, à Berbiguières ou à Périgueux) et les pilastres, peu fréquents, sinon en Périgord (Périgueux : hôtel d'Angoulême, "palais de Saint-Front" et Château Barrière). Par deux caractères, les couvertures de baies non clavées, mais découpées dans des dalles, et l'étroitesse des baies, les fenêtres paraissent appartenir à une esthétique typique de l'Aquitaine. Cependant, si tout le vocabulaire se retrouve dans les sites nommés, la grammaire est particulière : le mélange de tous ces traits dans les baies, au sein de façades à pilastres, est certainement une marque propre à Saint-Émilion.

L'ensemble des observations présentées a sans doute convaincu de l'hégémonie qu'exerce un style roman très homogène dans les édifices qui nous sont parvenus. On peut en déduire que cette efflorescence est probablement due à une grande rapidité d'exécution : elle donne l'impression d'un véritable boom urbain dans les dernières décennies du XII^e et les premières du XIII^e siècle, illustré notamment par l'homogénéité des techniques constructives et des partis architecturaux. Il correspondrait à la phase de déthésaurisation d'une richesse accumulée sans doute un peu avant, selon un processus attesté ailleurs, où l'accumulation de capital précéda d'une génération un réinvestissement dans la pierre, qui était une des sources de prestige pour la classe bourgeoise en expansion. On doit s'interroger sur les fondements de cette homogénéité : qui proposait les modèles ? Ailleurs on a observé que ce sont les élites, tant laïques qu'ecclésiastiques (ainsi à Cluny) qui énonçaient des codes architecturaux que les bourgeois faisaient leurs. Quoi qu'il en soit cette architecture "de la distinction", selon l'expression de Benoît Cursente, véritable marqueur social, fut probablement le fruit de l'affirmation d'un groupe de citadins riches et puissants qui, selon le même auteur, partageaient "une même base économique (l'économie du vin), une même dignité "militaire" (maison sur l'enceinte⁴⁸) et un accès à la dignité canoniale et à la culture écrite".

Par la suite, il est frappant d'observer la rareté des marques du gothique rayonnant – en tout cas conservées – dans l'architecture civile, à l'inverse des églises. Hormis la maison 34 et quelques rez-de-chaussée, il y a peu d'édifices complets attribuables à la fin du XIII^e

46- Garrigou Grandchamp 1995, 683-728 ; *ibid.* 1997, 505-530.

47- Champagne & Joy 2004 ; Joy 2005, 375-378.

48- La valeur militaire de la maison sur l'enceinte nous paraît décidément plus faible que le prestige qu'elle conférait.

et au XIV^e siècle. On pourrait l'expliquer par le stock important de demeures romanes, construites depuis moins d'une siècle, par une baisse de la prospérité consécutive à la concurrence grandissante de Libourne, voire par un conservatisme volontaire, pendant quelques décennies : la construction romane saint-émilionnaise n'était-elle pas un insigne de la ville, une production du temps de son essor et de sa grandeur, à laquelle elle voulut rester fidèle⁴⁹ ? On notera par ailleurs, sans pouvoir en expliquer les causes, que ces maisons semblent avoir été précocement abandonnées et/ou détruites : les façades conservées montrent peu de reprises (deux baies à remplages seulement et guère de fenêtre attribuable au XV^e siècle, croisée par exemple). Sur le cadastre de 1810, elles sont déjà toutes indiquées comme disparues.

Cette contribution n'entendait pas dresser un portrait complet de l'habitat des XII^e-XIV^e siècles à Saint-Émilion, ambition prématurée en l'état des connaissances. Elle n'a donc pas livré de typologie détaillée de tous les éléments constitutifs des demeures, ni approfondi la question des programmes auxquels elles répondaient, aspect qui demanderait d'ailleurs une meilleure connaissance de la société de la ville à cette époque.

Elle ouvre un certain nombre de directions de recherches. Les caves, dont certaines auraient été comblées, sont un axe d'investigation important, en distinguant cavités troglodytes et caves construites ; elles sont en effet souvent un marqueur d'un moment décisif de la prise de possession du sol et leur cartographie peut concourir à la démarche régressive de restitution du parcellaire médiéval ; couvertes de berceaux en plein cintre, brisés ou surbaissés, elles sont aussi à dater, telles celles des 12, rue de l'Abbé Bergéy, 9, rue des Girondins ou 1, place du Marché.

Quant à l'enceinte, la détermination des plans des édifices qui la constituent, notamment par recherche des murs perpendiculaires, est une priorité qui nécessite sans doute ici et là des sondages. Il serait également impératif de dégager tous les murs de la végétation qui masquent les maçonneries et les baies et souvent les détériorent. Une autre étape consisterait en une étude systématique et précise des profils des socles rocheux des maisons, se donnant pour but de déterminer leur façonnage initial, puis toutes les entreprises qui les ont repris. Enfin, il serait utile de mieux documenter tous les travaux sur l'enceinte, qui ont fait disparaître des éléments, telle une fente d'éclairage dans la maison 8.

Des études monographiques d'archéologie monumentale, ou du bâti, s'imposent également : on suggérerait de s'attacher d'abord aux maisons de l'enceinte ouest (20 à 26), à la maison 28 (rue de l'Abbé Bergéy) et à la maison 36 (rue Guadet). L'étude des maisons 46 à 49 (Cordeliers) permettrait sans doute de reconstituer leurs emprises. Enfin et surtout la grande maison 51 mérite attention, car c'est une des seules dont soient conservés à la fois un niveau de substruction et une grande partie de l'enveloppe et d'un refend. Comment ne pas évoquer *in fine* la "Commanderie" (n°42), édifice réputé quasiment détruit par le percement de la rue Guadet. Or non seulement les dessins de Drouyn et des photographies anciennes renseignent sur sa façade ouest, effectivement détruite, mais il appert que son intérieur paraît en bonne partie conservé (fig. 2, 4 et 26 à 29).

L'édifice est à l'image de bien des maisons de Saint-Émilion, qui n'attendent que la curiosité et la rigueur des chercheurs pour se révéler comme des témoins privilégiés d'un très remarquable habitat médiéval en pierre de la ville, antérieur à la guerre de Cent ans. L'analyse du bâti civil conforte l'image que l'on peut se faire de Saint-Émilion et incite à lui attribuer une place élevée dans la hiérarchie des villes du Bordelais au début du XIII^e siècle, ce que confirmera l'installation de deux couvents de Mendicants dans le courant du dernier quart du XIII^e siècle.

49- Ce schéma a été mis en évidence avec brio à propos de villes comme Gênes ou Venise, qui tardèrent à adopter les canons de la Renaissance par fidélité au vocabulaire de temps glorieux.

Bibliographie

- Album Léo Drouyn (1997) : *De Saint-Macaire à La Rèole...*, coll. Léo Drouyn. Les albums de dessins, t. 2.
- Album Léo Drouyn (1999) : *Léo Drouyn et Saint-Émilion*, Léo Drouyn. *Les albums de dessins*, Coll. dirigée par B. Larrieu et J.-F. Duclot, t. 5, coédition CLEM et SHASE, 1999 (introductions de M. Bochaca, V. Tinel, M. Gaborit, M. Lucu et D. Brac, B. Larrieu ; notices de J.-B. Marquette, M. Bochaca, M. Gaborit, V. Tinel) (utilisation intensive des *Notes archéologiques* de Léo Drouyn).
- Album Léo Drouyn (2004) : *Léo Drouyn en pays de Cadillac*, coll., Léo Drouyn. *Les albums de dessins*, t. 11.
- Anderson, R. (sd, vers 1875) : *Examples of the municipal, commercial and Street Architecture of France and Italy, from the 12th. to the 15th. Century*, Londres.
- Bertin-Rouilleau, docteur P. (1923) : *Saint-Émilion, Son histoire, ses monuments, ses grands vins, ses macarons*, Libourne (rééd. 1931).
- Bochaca, M. (1993) : "Maisons d'habitation, cadre de vie domestique et patrimoine foncier à Saint-Émilion, fin xv^e et début xv^e siècle", *Revue archéologique de Bordeaux*, 84, 159-165.
- (1994) : "L'influence de Saint-Émilion à la fin du xv^e siècle et au début du xv^e siècle", *Cahiers Charles Higounet*, 1, 49-66.
- (1998) : "Origines et développement de la ville de Saint-Émilion (de la fin de l'Antiquité au début du xv^e siècle)", *Cahiers Charles Higounet*, 2 (resté inédit).
- Bordes, A. (1845) : *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux. Notices sur les édifices du département de la Gironde*, Bordeaux - Paris, 1845.
- Bouillot-Gillet, S. (2002) : *Les fortifications de Saint-Émilion*, Mémoire de maîtrise, Université de Bordeaux 3.
- Bourrin-Derruau, M. (1987) : *Villages médiévaux en Bas Languedoc*, I-II, Paris.
- Boutouille, Fr. (2000) : "Le ban de l'archevêque de Bordeaux à Saint-Émilion (1079-fin xii^e s.)", in : FHSO 2000, 41-56.
- (2007) : *Le duc et la société. Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au xii^e siècle (1075-1199)*, Bordeaux.
- Boye, Fr. (2002) : *Compte rendu de visite des remparts de Saint-Émilion, avec Relevé photographique et état sanitaire général*, Mairie de Saint-Émilion.
- Branche (1842) : "Rapport sur l'excursion à Saint-Émilion (Gironde)", *Bulletin monumental (Bull. mon.)*, 8, 359-363.
- Bujard, J. (1997) : *Hernance, 1247-1997, une ville neuve médiévale*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
- Champagne, A. et D. Joy (2004) : *Étude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Rapport, 2 vol.
- Débaux, H. (2006) : "Les clés de la féodalité : l'enceinte du castrum en Languedoc au xii^e siècle", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France (MSAMF)*, 66, 89-100.
- Drouyn, L., *Notes archéologiques* : Archives municipales de Bordeaux, Fonds Drouyn, Ms. 292 : t. 46, p. 61-68 : notices 216 à 219 (12 et 13 juin 1856) ; t. 47, p. 374-442 : notices 405 à 422 incluses (30 septembre au 3 octobre 1858 et 29 au 31 décembre 1858).
- Drouyn, L. (1859) : *Guide du voyageur à Saint-Émilion*.
- (1865) : *La Guyenne militaire*, I-II, Paris-Bordeaux (reprint Jeanne Lafitte, Marseille, 1977).
- (1899) : *Guide du voyageur à Saint-Émilion*, Bordeaux (2^e éd., par les soins de G. Malleville, avec photographies de Ch. Lallemand).
- Drouyn, L. et L. de Lamothe (1846) : *Choix des types les plus remarquables de l'architecture au Moyen Âge dans le département de la Gironde*, Bordeaux.
- Ducourneau, A. (1842) : *La Guyenne historique et monumentale*, 2 t., Bordeaux.
- Ducourneau, A. et A.-A. Monteil (1844) : *La France ou histoire nationale des départements. Gironde*, Paris.
- Duru, R. (1976-1978) : *Plan d'occupation du sol*, plan chronologique établi par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Fage, R. (1912) : "La date de construction du 'château du roi' à Saint-Émilion", *Congrès Archéologique de France (Congr. Arch. France)*, 79^e session, Angoulême, II, 339-344.
- Féret, E. (1893a) : *Saint-Émilion et ses vins et les principaux vins de l'arrondissement de Libourne, avec notice historique et archéologique sur Saint-Émilion*, Bordeaux.
- (1893b) : *Saint-Émilion. Son histoire, ses monuments et ses grands vins*, Bordeaux.
- FHSO (2000) : *Vignes, vins et vigneron, de Saint-Émilion et d'ailleurs, LI^e Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest tenu à Saint-Émilion les 11 et 12 septembre 1999*, MSHA, Bordeaux.
- Garrigou Grandchamp, P. (1995) : "L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux xii^e et xiii^e siècles", *Bull. Soc. Hist. Arch. Périgord*, 122, 683-728 ;
- (1997) : "Habitat et topographie du Puy Saint Front à Périgueux aux xii^e et xiii^e siècles", *Bull. Soc. Hist. Arch. Périgord*, 124, 505-530.
- (1998) : "Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux xiii^e et xiv^e siècles", *Congr. Arch. France*, 156^e session, Périgord.
- (2009) : "Réflexions sur les structures constructives des maisons urbaines dans le Midi de la France entre le xii^e et le xv^e siècle", in : *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, 2, Actes du colloque de Cahors, 6, 7 et 8 juillet 2006, MSAMF Hors série, 147-177.
- Gireaud, Cl. et al. (1987) : *Saint-Émilion. Gravures et cartes postales depuis 1830*, Libourne.
- Gout, P. (1883) : "Exploration archéologique de Saint-Émilion", *Gazette des Beaux-Arts*, 27, 254-270 ; 28, 123-134.
- Grand Cartulaire de la Sauve-Majeure* (1996) : *Grand Cartulaire de la Sauve-Majeure*, Ch. Higounet et A. Higounet-Nadal, éd., FHSO.
- Grandjean, M. (1984) : "Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional", in : *L'homme dans la ville, Cours général public 1983-1984*, Lausanne, 61-100
- Graterolle, M. (1892) : *Une ville curieuse, Saint-Émilion*, Bordeaux.

- Guadet, J. (1838) : *Saint-Émilion, son histoire, ses monuments*, Paris (rééditions 1841, 1863, 1878).
- (1841) : *Atlas des principaux monuments de Saint-Émilion*, Paris (volume de 27 planches).
- Guinodie, R. (1845) : *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement*, Bordeaux (2 t.) (rééd. 1876 : 2, 254-339, Saint-Émilion).
- Guiraud, abbé C. (1906) : *Saint-Émilion. Guide illustré. La cité guerrière, la cité religieuse*, Libourne (rééd. 1927).
- Jouannet, F. (1820) : "Notice sur les antiquités de Saint-Émilion", *Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, séance du 26 août 1820, 61-76.
- (1823) : "Notice sur les antiquités de Saint-Émilion", *Musée d'Aquitaine*, II-1, 26-38.
- Joy, D. (2005) : "Pons, inventaire du patrimoine médiéval de la ville", *Bull. mon.*, 163, 375-378.
- Laroza, monseigneur O. (1875) : *Guide touristique, historique et archéologique*, Bordeaux.
- Marquessac, H. de (1866) : *Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Guyenne depuis le XII^e siècle jusqu'en 1793*.
- Molho, M., éd. (1964) : *El Fuero de Jaca. Edición crítica*, Saragosse.
- Napoléone, A.-L. (1988) : "Les maisons romanes de Toulouse", *Archéologie du Midi médiéval*, 6, 123-138.
- Piganeau, É. (1882) : "Excursion de la Société archéologique de Bordeaux à Saint-Émilion", *MSAMF*, 9, 2, juillet 1882, 66-82.
- (1888) : *Album guide à Saint-Émilion*, Bordeaux.
- (1897) : "Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde", *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, 22, 1897, 1-28, 65-114 et 129-154.
- Plan du PSMV* (1992) : Cabinet B. Wagon.
- Prigent, E. (1933) : *Saint-Émilion*, coll. Villes du Sud-Ouest, 1^{ère} série, n°16, Saint-Sever.
- Prot, A. E. (1951) : *Guide touristique de Saint-Émilion*, Syndicat d'Initiative, Saint-Émilion.
- Régaldo-Saint Blancard, P. (2003) : "La Rousselle et la Mar : les murailles médiévales en bord de Garonne, tradition et contradictions", *Revue archéologique de Bordeaux*, 94, 79-84.
- Roudié, P. (1975) : *L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 2 t.
- Rouxel, M. (1972) : *Saint-Émilion : son histoire, ses monuments, ses vins*, Bordeaux.
- Royer, J. (1937) : "Saint-Émilion, ville d'art. Comment la protéger ?", *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Saint-Émilion*, 39-52.
- Saint-Émilion, cité médiévale* (1969) : *Saint-Émilion, cité médiévale inscrite à l'inventaire des sites pittoresques de la Gironde, ses monuments, son vignoble*, Mérignac, 1969.
- Saint-Émilion, son histoire, ses monuments, ses vins* (1972) : guide ; nouvelle édition du Syndicat d'Initiative.
- Sède, G. de (1980) : *Saint-Émilion insolite*, Ed. Syndicat d'initiative, Bordeaux.
- Séraphin, G. et Chr. Remy (1998) : "Le château d'Excideuil", *Congr. Arch. France*, 156^e session, Périgord, 195-223.
- Serbat, L. (1912) : "Saint-Émilion", *Congrès archéologique de France*, 79^e session, Angoulême, I, *Guide*, 142-204.
- (1914) : "Saint-Émilion, notes archéologiques", *Compte rendu du Congrès archéologique d'Angoulême*, in 8°, Caen, Delesque, 40 et sq.
- Stoerck, J. (1868) : *Bordeaux et ses vins*, Bordeaux.
- Tinel, V. (1998) : *Essai d'étude sur la genèse et le développement de la ville de Saint-Émilion. L'évolution topographique de Saint-Émilion des origines aux prémices de la révolution viticole*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux 3.
- Turner, T. H. (1851) : *Some account of domestic architecture in England from the Conquest to the end of the thirteenth century*, Oxford et Londres (2^e éd. 1877).

